



ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 80 | Decembre 2023

Une période électorale tendue avec issue incertaine, des conflits tribaux accentués, une dégradation continue de la qualité de vie de la population, une insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?

Kinshasa, RDC

EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange

REDACTION

BOKA MABELE David
KABONGO NSENDA Billy
MUYOMBO USENI Justin
TOGBA BOBOY Yves
WAULA LUZINGU Sacré

CONCEPTION GRAPHIQUE

MANZAMBI Moïse

MISE EN PAGE

BEYOKO Julien

Janvier 2024. Copyright © Congo Challenge 2024
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyoy ya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003
www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd

© 2024 par Congo Challenge Science. Tous droits réservés.

Dépôt légal 3.0180-57358

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 80 | Decembre 2023

Une période électorale tendue avec issue incertaine, des conflits tribaux accentués, une dégradation continue de la qualité de vie de la population, une insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?

Kinshasa, RDC



Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024 : santé, bonheur et réussite. L'année 2023 a été riche en défis et en succès, grâce à votre confiance et votre soutien.

Nous sommes fiers de notre collaboration et nous nous engageons à vous offrir le meilleur en 2024. Joyeux Noël & Bonne année !

Sommaire

Ce que je pense	6
Résumé exécutif	9
Contexte international	11
Croissance économique	11
Inflation	13
Commerce international	16
Marché financier	17
Marché des changes	19
Marché des produits stratégiques	21
Contexte national	26
Evolution de l'économie nationale	26
Activité économique	29
Dynamique des prix	33
Taux de change et réserves de change	34
Finances publiques	35
Evolution de la situation politique	40
Perspectives politiques et économiques	54





Matata Ponyo Mapon

Ce que je pense

Plus d'un milliard de dollars américains dilapidé pour des élections chaotiques

- **Ce que je pense** est que la RDC n'a jamais connu des élections aussi chaotiques comme celles qui viennent de se dérouler en décembre dernier. Elles l'ont été en violation flagrante des Lois de la République et en total déconnexion des valeurs éthiques et morales qui fondent l'existence des nations. Elles ont suscité la méfiance et la frustration au lieu de créer l'espoir et cimenter la confiance entre les citoyens. En effet, la Commission électorale indépendante (CENI), au lieu d'être effectivement indépendante et impartiale, a été un bras d'exécution de la volonté du pouvoir contre le peuple. Avec l'appui de cette dernière, des centres de vote parallèles ont été institués au profit de l'Union sacrée, la majorité présidentielle au pouvoir. Une majorité fabriquée en violation de la Loi et constituée en bonne partie par les transfuges du Front Commun pour le Congo (FCC) du régime précédent. Situés dans des résidences privées protégées par la police ou dans des locaux de fortune, ces centres de vote étaient pourvus illégalement des machines à voter (ou machines à tricher) pour gonfler le nombre de voix des candidats du pouvoir au niveau présidentiel, législatif et municipal. En outre, une bonne partie de machines affectées aux bureaux de vote officiels, a été configurée avec des voix déjà préenregistrées au profit principalement du Président de la République en fonction, candidat à sa propre succession. Ainsi, ce candidat disposait d'un stock impressionnant de voix avant que le vote ne commence, y compris dans les bastions de l'opposition.

Par ailleurs, des témoins de plusieurs candidats de l'opposition ainsi que certains observateurs nationaux et internationaux ont été chassés des bureaux de vote pour faciliter le bourrage des urnes avec l'appui des agents

de la CENI. Plusieurs fois, dans beaucoup de bureaux, les machines sont tombées en panne et n'ont pas été réparées. D'autres n'ont pas carrément fonctionné par manque d'énergie ou en complicité tactique des agents de la CENI. Enfin, les machines ne sont pas arrivées dans plusieurs sites le jour du vote. Cette situation a été constatée même dans la ville de Kinshasa, centrale de programmation et distribution desdites machines. Le vote s'est ainsi prolongé pendant six jours alors que les résultats provisoires étaient en train d'être publiés. Pire encore, cette proclamation s'est faite sans que la compilation de résultats de vote par province ne se fasse comme l'exige la loi électorale.

- **Ce que je pense** est que les dirigeants congolais continuent à se tromper eux-mêmes. Ils pensent que les élections constituent le moyen par excellence de se maintenir au pouvoir contre la volonté du peuple et de s'enrichir ostensiblement. Ils organisent les élections, non pas pour permettre au peuple de choisir ses représentants, mais pour nommer des personnes devant perpétuer le système contesté en vigueur. On l'a vu avec le Maréchal Mobutu qui est resté au pouvoir pendant trente-deux ans. Il était toujours le candidat unique à chaque élection présidentielle. Celle-ci consistait à voter pour le rouge ou le vert. Et c'était toujours le vert qui l'emportait avec plus de 98% de suffrages exprimés. Ceux qui osaient voter pour le rouge avaient de sérieux problèmes avec le régime. C'était la dictature. Qui a été finalement balayée par la rage populaire. Avec le président Joseph Kabila, beaucoup de progrès ont été enregistrés sur le chemin de la démocratie. Trois cycles électoraux ont été réalisés en 2006, 2011 et 2018. En dépit des avancées indiscutables réalisées, quelques pesanteurs continuaient à



hypothéquer la transparence des opérations et la fiabilité des résultats. En 2018, beaucoup de personnes non élues ont été proclamées vainqueurs des élections au grand dam de la population. Martin Fayulu a été vainqueur de l'élection présidentielle avec près de 62% des suffrages exprimés. Mais, c'est Tshisekedi Tshilombo, avec moins de 20 %, qui a été proclamé vainqueur par la CENI et confirmé par la Cour constitutionnelle. Aujourd'hui encore, le peuple a massivement voté pour le candidat de l'opposition Moise Katumbi Chapwe, qui aurait gagné avec plus de 60% des voix exprimées. Mais, c'est le candidat au pouvoir qui a été proclamé vainqueur par la CENI avec 73,34% des votes, au grand étonnement de la majorité de la population. C'est la magie des machines à voter - en réalité machines à tricher- et de bourrages des urnes par les hommes au pouvoir. Malheureusement, avec la complicité de la CENI, sensée être indépendante et impartiale.

- **Ce que je pense** est que plus d'un milliard de dollars américains (1.100 millions) ont été dilapidés par le pouvoir. Alors que le pays en avait cruellement besoin pour faire avancer l'agenda du développement économique. Pour rappel, les élections sont organisées pour permettre à la population de disposer de ses représentants. Ceux que le peuple considère comme étant capables de défendre ses intérêts.

Principalement à la présidence de la République, au parlement et au gouvernement. C'est pour cela que les élections sont considérées comme un des déterminants du progrès des nations. Elles permettent à ces dernières d'être dirigées principalement par des personnes compétentes aux différents échelons.

En effet, le progrès procède de l'efficacité des institutions. Celle-ci est le fruit d'un leadership et d'une gouvernance de qualité. Les Etats-Unis, par exemple, ont été dirigés pour l'essentiel, par les meilleurs de leurs fils. Ils disposent aussi de très bonnes institutions. Conséquence : c'est la meilleure démocratie et la première puissance économique et militaire du monde. D'où l'importance de faire des élections.

Tous les pays du monde les organisent d'ailleurs, quelle que soit la formule utilisée. Mais, avec quel objectif ? Pour proclamer les meilleurs ou les médiocres ? Si c'est pour nommer notamment des médiocres - qui n'ont pas été élus - comme en 2018, les élections n'ont plus leur raison d'être.

Elles deviennent préjudiciables ; et à double titre. Non seulement, elles privent le peuple de dirigeants de qualité, mais aussi d'importantes ressources devant contribuer à l'amélioration de ses conditions de vie. Si ce milliard de dollars américains, effectivement dépensé par le Trésor public, pouvait constituer un fonds de garantie, il permettrait la réalisation d'importants projets socio-économiques de plusieurs milliards de dollars. Par exemple, le gouvernement achèterait près 7.000 autobus de transport en commun ; il n'en a qu'une centaine aujourd'hui en mauvais état. Il acquerrait 12 avions Airbus A 320 neufs pour la compagnie aérienne nationale ; il en a aucun aujourd'hui, même d'occasion. Il bâtirait plus de 35 universités publiques modernes de grande capacité d'accueil ; il n'en a que quatre dans un état déplorable. Il construirait plus 100 grands hôpitaux modernes ; il n'en a qu'une vingtaine en délabrement avancé. Enfin, il relierait Lubumbashi à Kinshasa par



voie routière macadamisée ; les deux capitales du pays (économique et politique) ne le sont que par avion aujourd’hui.

Sur base de ces évidences, la population, s’il lui était demandé de se prononcer sur le sujet, choisirait, à n’en point douter, de se passer de ce simulacre d’élections budgétivore au profit d’infrastructures socio-économiques. Pourquoi alors faire des élections si c’est pour détourner et dilapider les ressources publiques et nommer des médiocres pour appauvrir le peuple ? Encore

une fois, la problématique de la tenue des élections par rapport au développement économique en Afrique reste d’actualité. Les élections sont essentielles pour le progrès des nations. Mais, il faut qu’elles soient vraies. Parce que les fausses, comme celles, inutilement coûteuses, que la RDC vient honteusement de s’offrir, produiront sûrement le sous-développement. Elles ne sont donc pas nécessaires.

Kindu, le 31 décembre 2023

Résumé exécutif

Situation économique

- **Sur le plan international**, la divergence des perspectives de croissance entre diverses régions mondiales entrave la réversion aux tendances de production mondiale pré-pandémiques. Toutefois, les prévisions récentes du Fonds monétaire international (FMI), tablent sur un refroidissement de la croissance économique mondiale, passant de 3,5% en 2022 à 3% en 2023, afin d'atteindre 2,9 % en 2024. Cette diminution de la croissance est attribuée à plusieurs facteurs. Tout d'abord, les politiques économiques mondiales se sont resserrées, ce qui signifie que les autorités monétaires ont dû adopter des mesures pour freiner l'activité économique et maîtriser l'inflation.
- En ce qui concerne l'inflation, celui-ci devrait baisser suite à l'atténuation des pressions sur l'offre mondiale. Selon le FMI, l'inflation mondiale devrait ralentir progressivement, passant de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, puis à 5,8 % en 2024. Ce ralentissement est largement attribuable aux mesures de resserrement de la politique monétaire mises en œuvre par les autorités monétaires.
- Les marchés financiers ont connu une tendance générale à la hausse au cours du mois de décembre 2023, de même que le mois précédent. Ces gains d'indices boursiers sont tributaires des attentes de la part des investisseurs soutenant un relâchement futur de la politique monétaire menée par les banques centrales et le repli rapide de l'inflation ainsi que l'hypothèse selon laquelle les anticipations d'inflation à plus long terme demeureront ancrées. Ces attentes ont raffermi la confiance des investisseurs et stimuler par ricochet la hausse des marchés financiers.
- Quant aux marchés des changes internationaux, le dollar américain a pris du recul vis-à-vis de l'euro, de la livre sterling et au yen japonais, tandis que le yuan chinois a légèrement pris du recul par rapport au dollar américain.
- En ce qui concerne le commerce international, d'après la récente publication du Baromètre relatif au dernier trimestre de l'année 2023 du commerce des marchandises de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le volume du commerce mondial des marchandises connaît une reprise après une contraction significative enregistrée au cours des précédents trimestres de l'année 2023. Cette amélioration est principalement stimulée par les ventes et la production automobiles, ainsi que par le commerce de composants électroniques.
- Concernant les matières premières, les prix du cuivre ont affiché une tendance haussière au cours du mois de décembre 2023. À la clôture de ce mois, le prix du métal rouge s'est établi à 3,9088 dollars la livre. Cette dynamique haussière significative peut être attribuée aux signaux encourageants de reprise de l'activité économique mondiale, malgré les multiples chocs auxquels elle a été confrontée. Les prix du cobalt ont connu une légère tendance à la baisse. À la clôture de ce mois, le prix du métal bleu-vert s'est établi à 28 792 dollars par tonne. Les prix de l'or ont par contre connu une hausse durant ce même mois. En revanche, les prix du pétrole brut ont légèrement baissé, tant sur le marché américain (WTI) que sur le marché européen (Brent), principalement à cause des préoccupations entourant la demande du pétrole suite à l'augmentation des réserves américaines.
- **Au niveau national**, les projections de Congo Challenge indiquent que la dynamique de l'inflation se serait davantage accélérée en décembre 2023, et devrait rester très forte pendant une longue période, comparativement à novembre 2023. A cet effet, le taux d'inflation hebdomadaire devrait se situer à 1,20 % à la quatrième semaine du mois de décembre 2023, soit une hausse de 9,09% comparé à celui enregistré à la clôture de novembre 2023 où ce taux s'était fixé à 1,10%. L'inflation cumulée devrait se fixer à 22,24% à la quatrième semaine de décembre 2023 contre 21,24 un mois plutôt, soit une variation positive de 4,71%.
- S'agissant du taux de change, il y a lieu de noter que le franc congolais a connu une dépréciation en décembre 2023 par rapport à novembre 2023. Cette dépréciation a contribué à l'inflation élevée mentionnée précédemment. Sur le marché interbancaire, ce taux s'établirait à 2 662,99 à la quatrième semaine du



mois contre 2641,63 en fin novembre 2023, soit une dépréciation de 0,81%. Sur le marché parallèle, le taux de change se situerait à 2 687,47 à la quatrième semaine de décembre 2023 contre 2677,92 en novembre 2023, soit une dépréciation 0,36%.

- S'agissant des finances publiques, les prévisions de ce mois de décembre 2023 révèlent que le compte des opérations pourrait se clôturer avec un déficit de 1 180 405 millions de CDF. Les recettes publiques seraient de 1 523 116 millions de CDF, tandis que les dépenses s'établiraient à 2 703 521 millions de CDF. De plus, il y a lieu de noter que le FMI a récemment achevé la cinquième revue de l'accord de facilité élargie de crédit avec la RDC. Malgré les pressions budgétaires,

les autorités congolaises restent engagées à atteindre les objectifs du programme. Des politiques budgétaires prudentes sont nécessaires, notamment la réduction des dépenses non essentielles, l'amélioration de l'efficacité des dépenses, de la gouvernance et de la transparence.

- Enfin, l'actualité économique du mois de décembre 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) l'accès en franchise de droits de douane à six pays africains dont le RDC ; (ii) l'achèvement de la cinquième revue, par le FMI, de l'accord de facilité élargie de crédit avec la RDC ; (iii) la mise en place d'une nouvelle taxe sur les factures d'électricité à partir Janvier 2024 pour les clients Haute Tension.

Situation politique

Le mois de décembre 2023 aura été particulièrement marqué par les faits politiques ci-après :

- (i) La campagne électorale ;
- (ii) Les réactions après le vote du 20 décembre 2023 ;
- (iii) La création d'un nouveau mouvement politico-militaire à Nairobi dénommé « Alliance Fleuve Congo ».

En effet, la campagne électorale qui a débuté le 19 novembre dernier s'est poursuivie jusqu'au 18 décembre 2023, date limite selon le calendrier électoral de la Ceni. Cependant, au cours de cette campagne, les observateurs notent qu'il y a eu trois blocs dont celui de l'Union Sacrée, le bloc de l'opposant Moïse Katumbi soutenu par Matata Ponyo, Seth Kikuni, Franck Diongo et Denis Sesanga et le dernier celui de Martin Fayulu, Denis Mukwege et tant d'autres. Cependant, deux candidats se sont démarqués comme des vrais challengers, il s'agit de Moïse Katumbi Chapwe et le Président sortant Félix Tshisekedi ;

Par ailleurs, avant toute chose, il faut signaler que la Ceni a tenu à respecter son calendrier électoral en organisant les élections à la date prévue du 20 décembre 2023. Toutefois, il sied de noter qu'après le vote, il y a eu beaucoup d'irrégularités constatées dans les différents bureaux de vote et des graves dysfonctionnements qui ont émaillé ce scrutin. Tel qu'en témoigne certains acteurs politiques et ceux de la société civile, ainsi que les différents électeurs. A titre illustratif, le candidat président de la République, Denis Mukwege, après avoir rempli son devoir civique,

n'a pas tardé à critiquer farouchement le déroulement du vote. Dans un communiqué de presse rendu public ce mercredi 20 décembre 2023, dont une copie est parvenue à la rédaction de Média Congo Press, Denis Mukwege se dit préoccupé par les graves dysfonctionnements et irrégularités qui ont émaillé le scrutin en cours ;

Enfin, l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Corneille Nangaa, a lancé, le vendredi 15 décembre depuis Nairobi, au Kenya, une plateforme politico-militaire « Alliance Fleuve Congo » (AFC).

A l'en croire, cette structure vise à œuvrer pour la refondation de l'Etat et la résolution des causes profondes et conflits récurrents pour le retour de la paix définitive en RDC. « Notre appel s'adresse principalement aux groupes et sensibilités ci-après : les partis politiques, plateformes de la société civile, forces de résistance et d'autodéfense populaire, forces armées de la République démocratique du Congo, leaders communautaires de la diaspora » a déclaré celui qui est également président du parti politique Action pour la Dignité du Congo et de son peuple (ADCP). Le lancement de cette plateforme a été marqué par la présence de Bertrand Bisimwa, l'un des leaders du M23, à ce jour au front contre la RDC. AFC regroupe d'autres groupes rebelles comme FRPI ou encore Chini Ya Kilima, apprend-on également. D'après Corneille Nangaa, ce mouvement compte déjà 17 partis politiques et plus de 260 personnalités politiques.



1. Contexte international

1.1. Croissance économique

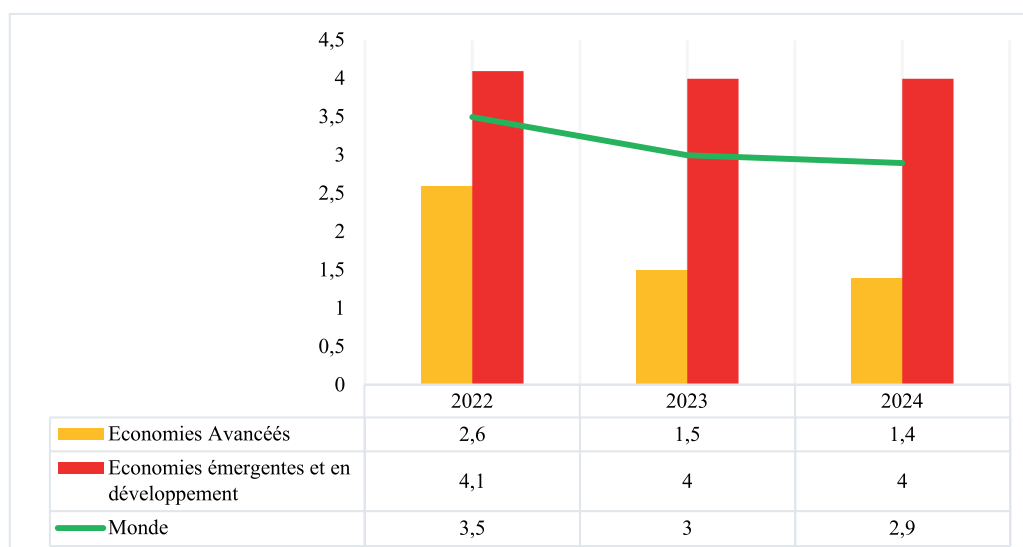
La divergence des perspectives de croissance entre diverses régions mondiales entrave la réversion aux tendances de production mondiale pré-pandémiques. En effet, malgré la résilience et l'apparition de signes de reprise économique mondiale timide en 2023, la poursuite du resserrement de la politique monétaire visant à maîtriser et contrôler l'inflation devrait ultérieurement compresser l'activité économique mondiale en 2023. De ce fait, la politique monétaire doit maintenir le cap afin de rétablir l'inflation à son niveau cible, tout en maintenant et préservant un réajustement budgétaire afin de lutter contre l'envolée de la dette. De plus des réformes structurelles sont indispensables pour ouvrir de nouvelles perspectives de croissance à moyen terme malgré les contraintes de marge de manœuvre limitée.

Toutefois, les prévisions récentes du Fonds monétaire international (FMI), tablent sur un refroidissement de la croissance économique mondiale, passant de 3,5% en 2022 à 3% en 2023, afin d'atteindre 2,9 % en 2024. Cette diminution de la croissance est attribuée à plusieurs

facteurs. Tout d'abord, les politiques économiques mondiales se sont resserrées, ce qui signifie que les autorités monétaires ont dû adopter des mesures pour freiner l'activité économique et maîtriser l'inflation. Ces mesures peuvent inclure des hausses de taux d'intérêt ou la réduction des mesures d'assouplissement quantitatif. Ces mesures sont mises en place dans le but de ramener l'inflation à un niveau considéré comme optimal afin de créer un environnement économique favorable à une reprise durable de la croissance mondiale. L'objectif visé est de prévenir les pressions inflationnistes excessives qui pourraient nuire à la stabilité économique à long terme.

Fort de ce constat, il demeure essentiel et impérial d'accélérer la transition écologique, de renforcer la résilience aux chocs climatiques actuels auxquels fait face l'économie mondiale et améliorer la sécurité alimentaire de millions de personnes qui requièrent un renforcement des cadres multilatéraux et l'adoption de mécanismes de coopération internationale fondés sur l'évaluation des risques.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LE MONDE



Source: Fonds monétaire international.



D'après les données exposées dans la Figure 1, les projections tablent sur une décélération de la croissance des économies avancées à 1,5 % en 2023, tandis que celle des économies de marchés émergents et en développement devrait rester à un niveau de 4 % pour la même période. Cette décélération de la croissance économique découle d'une convergence de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la persistance du resserrement de la politique monétaire, visant à atténuer et à maîtriser les pressions inflationnistes persistantes. Cette politique vise à préserver la stabilité des prix et à maintenir un environnement économique sain. En parallèle, la poursuite du conflit en Ukraine a entraîné des perturbations significatives des chaînes d'approvisionnement, provoquant une hausse des prix des matières premières et des produits essentiels.

De plus, la fragmentation géoéconomique est un autre facteur qui entrave la croissance économique. Celle-ci crée des obstacles et des incertitudes pour les entreprises, ce qui freine leur capacité à développer des activités transfrontalières et à profiter des avantages de la mondialisation.

Il est donc crucial de comprendre que ces facteurs interagissent de manière complexe et peuvent amplifier les effets négatifs les uns des autres. Par conséquent, il est essentiel d'adopter des politiques économiques et commerciales cohérentes et coordonnées pour surmonter ces défis et stimuler la croissance économique à long terme.





1.2. Inflation

La période d'après-COVID a été marquée par une grande inquiétude quant à l'inflation, qui a été alimentée par une série de chocs économiques défavorables. Au début de la pandémie en 2020, l'économie mondiale a connu un effondrement sans précédent, ce qui a entraîné une baisse de la demande et une contraction de l'activité économique. Cependant, à mesure que les mesures de confinement avaient été assouplies et que l'économie a commencé à se redresser, la demande a rebondi de manière significative. Cette reprise de la demande, combinée à des goulets d'étranglement dans l'offre de biens et services, a eu à exercer des pressions à la hausse sur les prix, contribuant à l'augmentation de l'inflation.

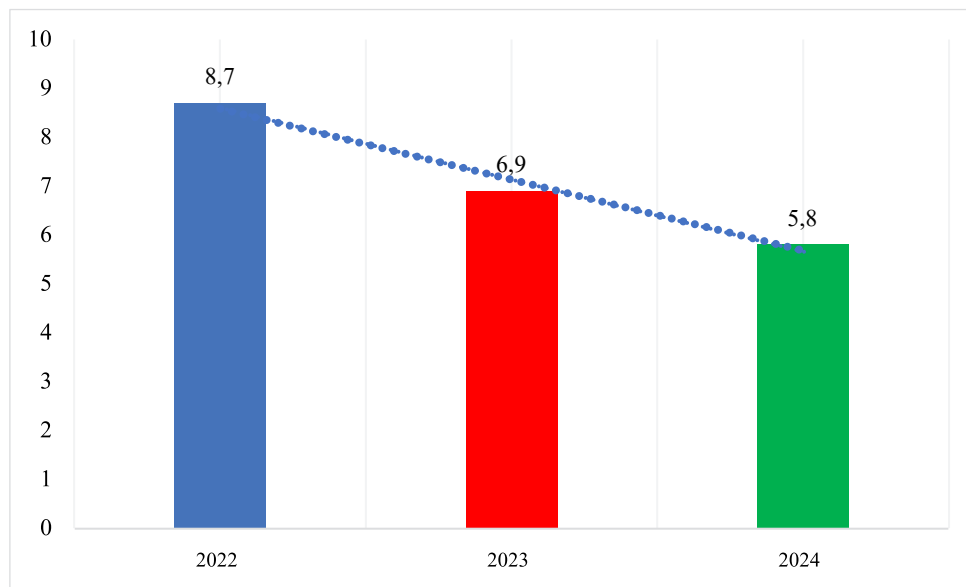
A ces facteurs précités, s'est ajouté un autre facteur qui a contribué à l'accentuation de l'inflation. Il s'agit de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette crise géopolitique a provoqué une flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires. Les prix élevés du pétrole ont eu un impact sur les coûts de production, ce qui s'est répercuté sur les prix des biens et services. De plus, l'invasion de l'Ukraine a créé des perturbations dans les

chaînes d'approvisionnement, entraînant des ruptures d'approvisionnement dans certains secteurs et une hausse des prix des denrées alimentaires.

Ces développements mis ensemble ont suscité des inquiétudes majeures quant à la persistance de l'inflation et à son impact sur l'économie mondiale. De ce fait, les autorités économiques et monétaires ont été confrontées au défi de trouver un équilibre entre la stimulation de la croissance économique et la maîtrise de l'inflation. Pour s'y faire, ces derniers, ont fait de la gestion de ces pressions inflationnistes une priorité, en procédant par des ajustements de politiques monétaires, afin de rétablir la stabilité des prix.

Il convient donc de noter que l'évolution de l'inflation est un sujet complexe et qu'elle est influencée par de nombreux facteurs, tels que la politique monétaire, les fluctuations des prix des matières premières, la demande et l'offre globales, ainsi que les conditions économiques et géopolitiques. Il est essentiel de surveiller attentivement ces dynamiques pour comprendre les implications pour l'économie mondiale et élaborer des politiques appropriées en réponse à ces défis.



Figure 2 » PRÉVISION DU TAUX D'INFLATION MONDIALE.

Source : Fonds Monétaire International

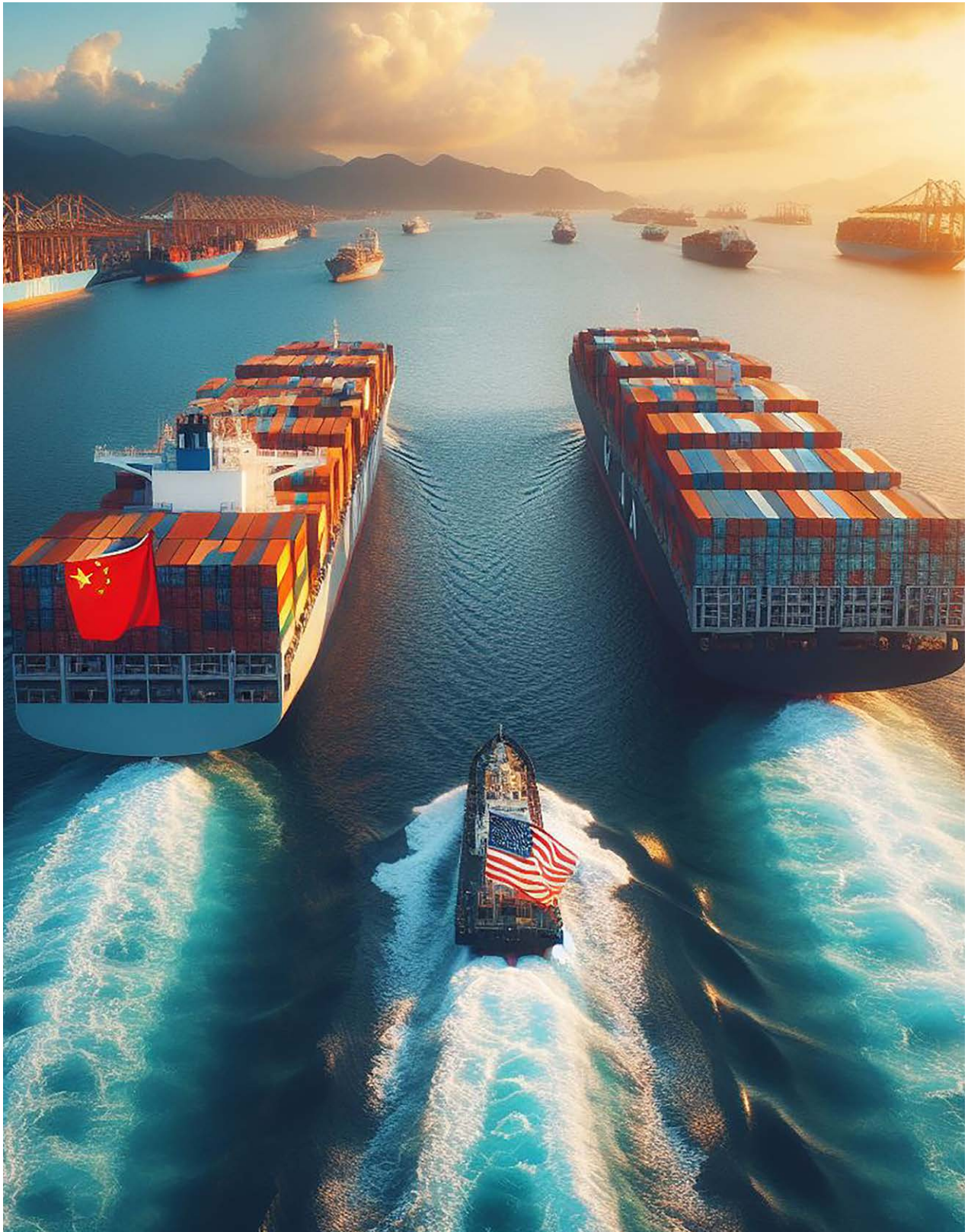
D'après les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), et à l'issue de la lecture de la figure 2, l'inflation mondiale devrait ralentir progressivement, passant de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, puis à 5,8 % en 2024. Ce ralentissement est largement attribuable aux mesures de resserrement de la politique monétaire mises en œuvre par les autorités monétaires et au repli des goulets d'étranglement au niveau de l'offre.

De plus, d'autre une étude de la banque mondiale, les fondamentaux de l'inflation mondiale indiquent une tendance à la baisse dans les mois à venir. La demande mondiale ralentit, les goulets d'étranglement au niveau de l'offre se dissipent progressivement et les prix des matières premières se stabilisent, tandis que les politiques monétaires restent restrictives.

Par ailleurs, il est à noter que l'atténuation des pressions sur l'offre mondiale devrait également contribuer à la baisse de l'inflation. En raison de la faiblesse générale des échanges de biens et de la réduction des perturbations de l'offre liées à la pandémie, ces pressions ont récemment atteint des niveaux historiquement bas.

Toutefois, après une chute de 17% cette année, les prix du pétrole devraient continuer à fléchir en 2024, en raison de la faible croissance économique mondiale qui modère la demande.

Somme toute, les grandes économies continueront de maintenir une politique monétaire restrictive afin de garantir un retour de l'inflation aux niveaux ciblés par les banques centrales. Malgré la récente baisse de l'inflation, les principales banques centrales ont réaffirmé leur intention de maintenir des taux d'intérêt directeurs élevés jusqu'à ce qu'elles observent des preuves convaincantes de la disparition des pressions inflationnistes. La Réserve fédérale a maintenu inchangé son taux d'intérêt lors de ses dernières projections du mois de décembre 2023. Cela signifie que les taux resteront suffisamment élevés pour contenir les pressions sur les prix. Les effets retardés et persistants de taux d'intérêt réels élevés devraient maintenir l'activité économique mondiale à un niveau bas, ce qui contribuera à modérer les forces inflationnistes dans les mois à venir.





1.3. Commerce international

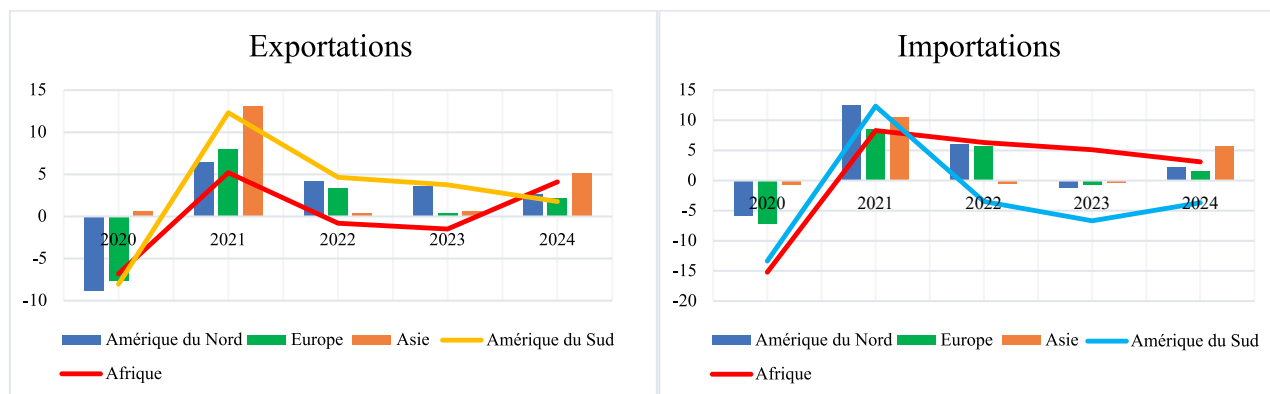
D'après la récente publication du Baromètre du dernier trimestre de l'année 2023 du commerce des marchandises de l'organisation mondiale du commerce (OMC), le volume du commerce mondial des marchandises connaît une reprise après une contraction significative. Cette amélioration est principalement stimulée par les ventes et la production automobiles, ainsi que par le commerce de composants électroniques. Néanmoins, les perspectives à court terme sont marquées par une grande incertitude due à des performances économiques mitigées, combinées à des tensions géopolitiques de plus en plus préoccupantes.

Cependant, malgré ces signes de redressement, les perspectives à court terme restent incertaines. Les résultats économiques sont mitigés, avec des disparités entre les différentes régions du monde. Certains pays enregistrent une reprise solide, tandis que d'autres font face à des défis persistants. Cette divergence dans les performances économiques crée une certaine volatilité et incertitude quant à l'évolution future du commerce mondial des marchandises.

En outre, les tensions géopolitiques de plus en plus vives ajoutent une dimension supplémentaire à cet environnement incertain. Les différends commerciaux et les rivalités entre les grandes puissances économiques peuvent avoir un impact significatif sur les flux commerciaux mondiaux. Ces facteurs géopolitiques peuvent entraîner des perturbations et des contraintes supplémentaires pour le commerce international, ce qui complique davantage les prévisions à court terme.

Face à cet état de choses, il convient de noter que bien que le volume du commerce mondial des marchandises montre des signes encourageants de reprise, les perspectives à court terme sont marquées par une incertitude accrue. Les résultats économiques mitigés et les tensions géopolitiques croissantes constituent des défis supplémentaires à prendre en compte lors de l'évaluation de l'évolution future du commerce international.

Figure 3 » CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source : OMC



La Figure 3 met en évidence une croissance modérée de la demande d'importations mondiales au cours du deuxième trimestre de 2023. Cependant, cette croissance est entravée par une incertitude économique persistante, ce qui exerce un effet négatif sur la confiance des entreprises et des consommateurs.

En Europe, la persistance d'une inflation énergétique élevée a un impact défavorable sur le pouvoir d'achat des ménages et les coûts de production. En Amérique du Nord, le maintien inchangé de la politique monétaire restrictive menée par la Réserve fédérale américaine (Fed) freine les dépenses dans les secteurs de l'immobilier, de l'investissement et de l'automobile.

En Asie, la Chine fait face à des défis persistants, notamment dans le secteur immobilier, tandis qu'elle s'efforce de stimuler son économie. Enfin, en Afrique et en Amérique latine, l'augmentation des coûts alimentaires menace la sécurité alimentaire et aggrave le fardeau de la dette.

Dans ce contexte, il est impératif de mettre en œuvre des mesures visant à améliorer les infrastructures commerciales et à renforcer la coopération internationale. Ces mesures contribueraient à créer un environnement plus propice à la reprise du commerce international.



1.4 Marché financier

De même que le mois précédent, au cours de ce mois de décembre 2023, les marchés financiers ont connu une tendance générale à la hausse. Les principaux indices boursiers, tels que le Dow Jones Industrial Average (DJIA), le S&P 500 et le Nasdaq, ont clôturé le mois à des niveaux respectifs de 37 385 points, 4 754 points et 14.927 points, respectivement. Cette dynamique positive s'est également reflétée sur les marchés financiers européens.

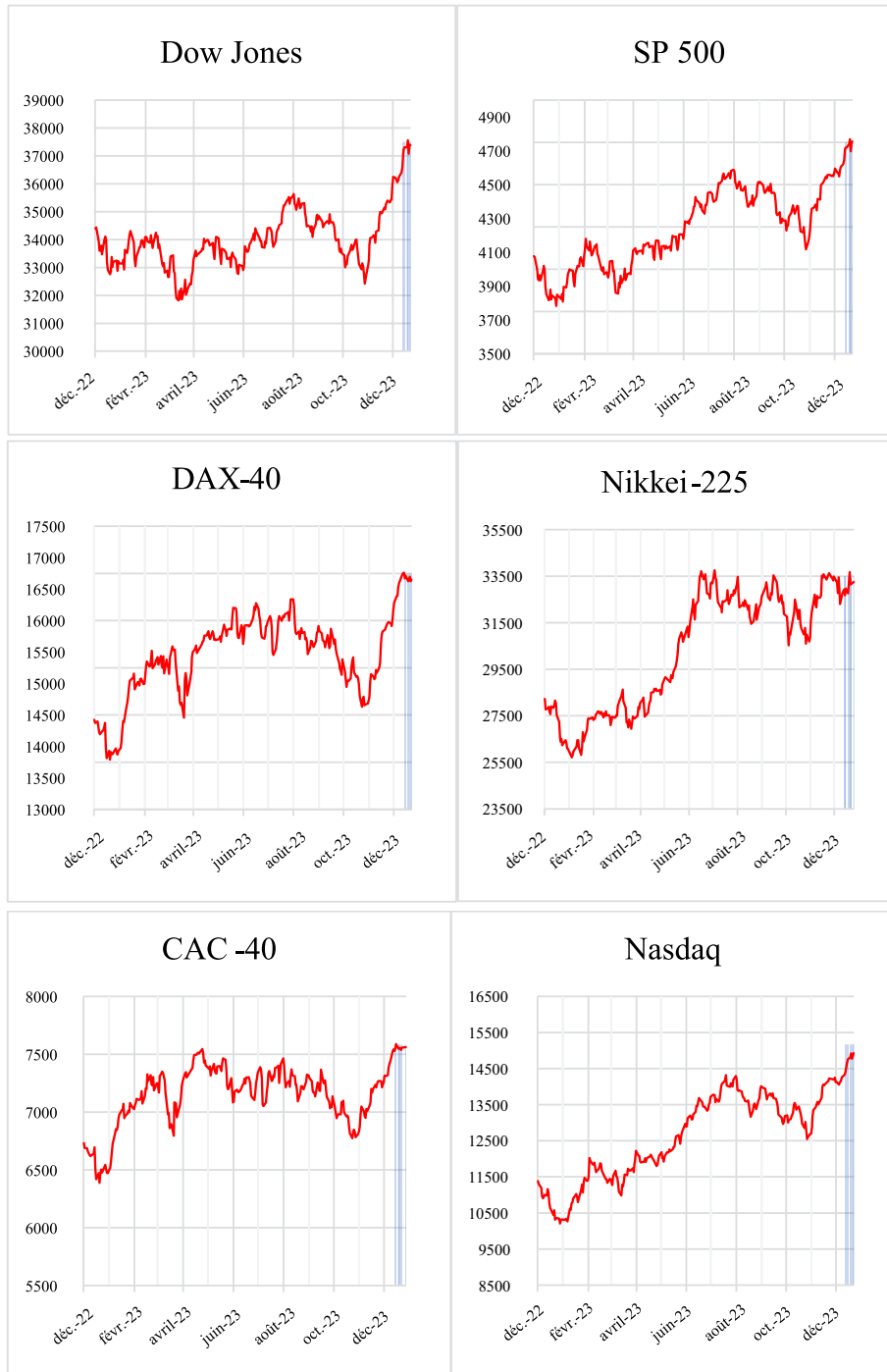
Sur le marché boursier de Paris, l'indice CAC- 40 a enregistré une légère augmentation, passant de 7 255 points à 7 562 points à la fin du mois de décembre 2023. En Allemagne, l'indice DAX 40 a également connu une légère hausse, atteignant 16 651 points à la clôture du mois. Contrairement au marché boursier

européen, la bourse de Tokyo a enregistré une légère baisse, passant de 33 486 points en novembre 2023 à 33 254 points à la fin du mois de décembre 2023.

Ces gains d'indices boursiers peuvent être attribués aux attentes de la part des investisseurs soutenant un relâchement futur de la politique monétaire menée par les banques centrales, le repli rapide de l'inflation ainsi que l'hypothèse selon laquelle les anticipations d'inflation à plus long terme demeureront ancrées. En effet, les investisseurs peuvent anticiper un assouplissement ultérieur de la politique monétaire en réponse à des conditions économiques favorables, laissant entrevoir la reprise économique au niveau mondial ou encore à des signes de ralentissement économique. Ces attentes peuvent soutenir la confiance des investisseurs et stimuler la hausse des marchés financiers.



Figure 4 » EVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.



1.5. Marché des changes

Au cours du mois de décembre 2023, les indices boursiers majeurs ont enregistré une hausse généralisée, entraînant, ensemble avec les perspectives d'assouplissement des conditions de financement en 2024, comme corollaire une dévalorisation substantielle du dollar américain par rapport à l'euro et à la livre sterling. À la clôture mensuelle, l'euro s'est apprécié à 1,099 EUR/USD, tandis que la livre sterling a atteint environ 0,785 USD/GBP.

Cette dépréciation du dollar est susceptible d'être attribuée aux attentes d'assouplissement futur de la politique monétaire de la Fed de la part des

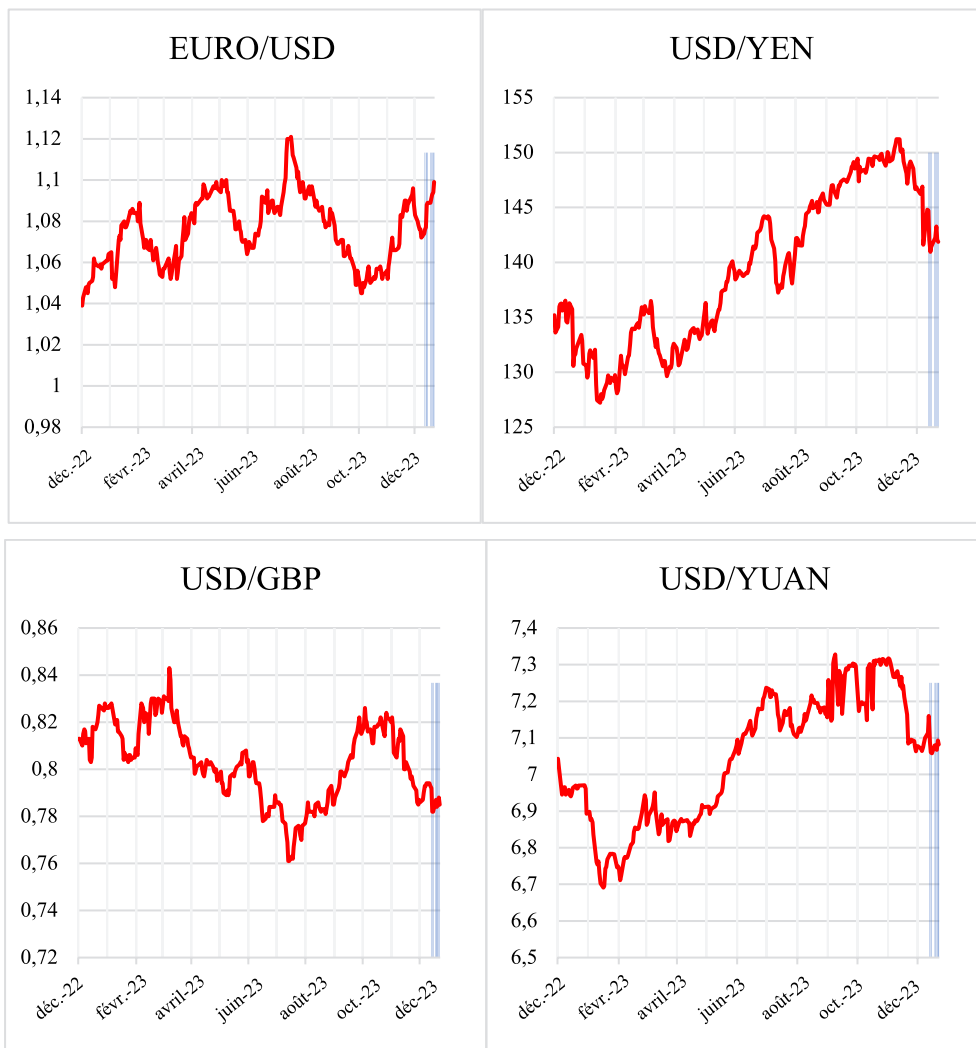
investisseurs. En effet, les marchés financiers anticipent souvent les mouvements futurs des politiques monétaires. Même si la Fed maintient actuellement une politique monétaire restrictive, les investisseurs peuvent anticiper un assouplissement ultérieur en réponse à des conditions économiques défavorables ou à une volonté de soutenir les exportations américaines. Ces attentes d'un assouplissement futur peuvent affaiblir la valeur du dollar à mesure que les investisseurs ajustent leurs positions en conséquence.

Le yen japonais a également connu une tendance haussière au cours de cette période, indiquant sa légère appréciation par rapport au dollar américain. Contrairement au yen japonais, la devise chinoise, le yuan, a subi un léger recul face au billet vert.





Figure 5 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source : Macrotrends.



1.6. Marché des produits stratégiques

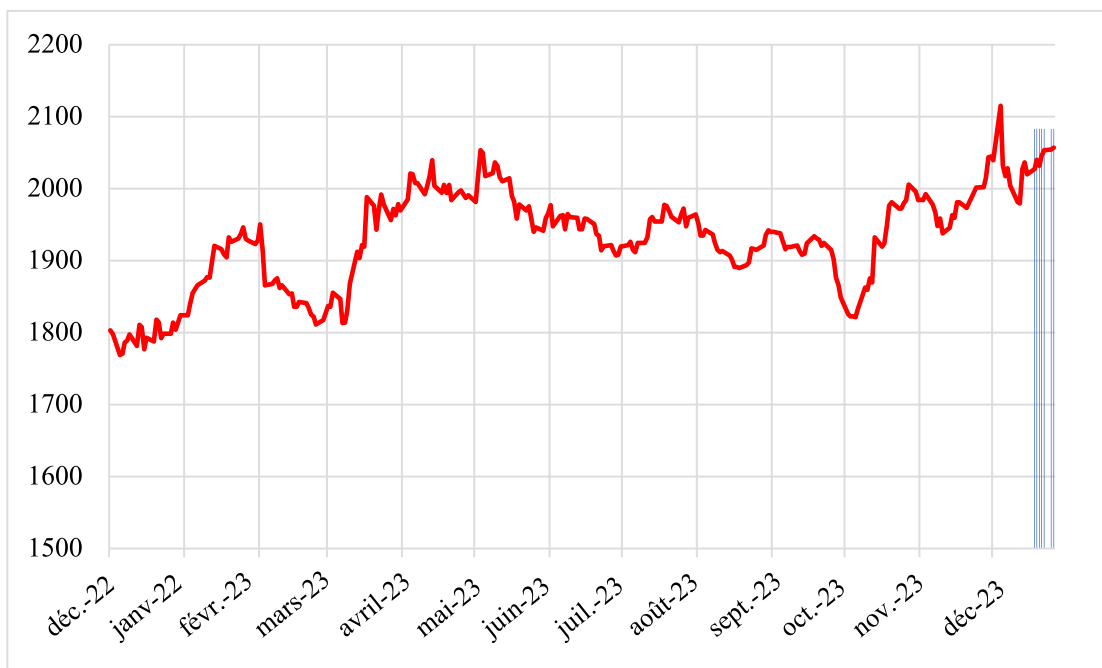
• Or

Les prix de l'or ont poursuivi leur hausse en décembre 2023, clôturant à 2 056 dollars l'once, soit une augmentation de 0,5 % par rapport à novembre 2023. Cette hausse est principalement imputable à la dépréciation du dollar américain sur le marché des changes. En effet, la faiblesse du dollar américain rend l'or plus attrayant pour les investisseurs, qui le perçoivent comme une réserve de valeur. L'or est considéré comme un actif refuge, offrant une protection contre les variations monétaires et les incertitudes économiques.

Cependant, les tendances des prix de l'or sont également influencées par d'autres facteurs, notamment les décisions de politique monétaire prises par la Réserve fédérale américaine (Fed). Les mesures telles que les taux d'intérêt, l'assouplissement quantitatif et d'autres instruments de politique monétaire adoptés par la Fed peuvent avoir un impact sur la demande d'or et, par conséquent, sur son prix sur les marchés.

Il est important de savoir que cette augmentation des prix de l'or reflète principalement une tendance à court terme. À plus long terme, le prix de l'or peut être influencé par plusieurs autres facteurs, notamment l'inflation, les taux d'intérêt ou encore les risques géopolitiques. Ces éléments peuvent affecter la confiance des investisseurs dans l'or en tant que réserve de valeur et, par conséquent, influencer son prix.

Figure 6 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



Source: Macrotrends.



• Cuivre

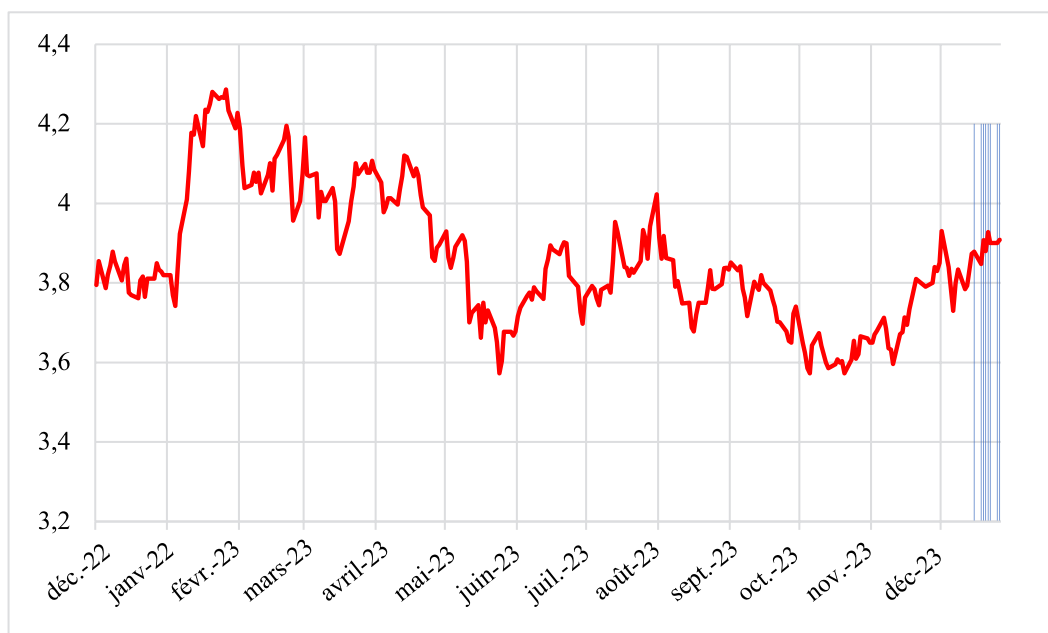
Les prix du cuivre ont poursuivi leur tendance haussière en novembre 2023, clôturant à 3,9088 dollars la livre, soit une augmentation spectaculaire de 1,5 % par rapport à novembre 2022.

Cette hausse peut être attribuée à plusieurs facteurs, dont notamment, les signaux positifs de reprise de l'activité économique mondiale, malgré les chocs multiples auxquels elle a été confrontée. Les prix du cuivre sont souvent considérés comme un indicateur avancé et fiable de la santé économique mondiale. Mais aussi la forte demande de cuivre provenant des secteurs manufacturiers et de la construction, qui connaissent une croissance soutenue.

Il est crucial de souligner l'importance d'une surveillance étroite des évolutions économiques, géopolitiques et monétaires pour évaluer les perspectives futures du marché du cuivre. Les fluctuations des prix du cuivre peuvent avoir des répercussions significatives sur les entreprises, les pays producteurs et les investisseurs.

Par conséquent, les acteurs du marché doivent prendre en compte ces facteurs et mener une analyse approfondie des tendances économiques mondiales, des décisions politiques et des développements monétaires afin de prendre des décisions éclairées en matière d'investissement et de gestion des risques liés au cuivre. Une compréhension approfondie du contexte économique global est essentielle pour anticiper les mouvements futurs des prix du cuivre et les exploiter de manière stratégique.

Figure 7 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU CUIVRE (EN USD PAR LIVRE)



Source : Macrotrends.

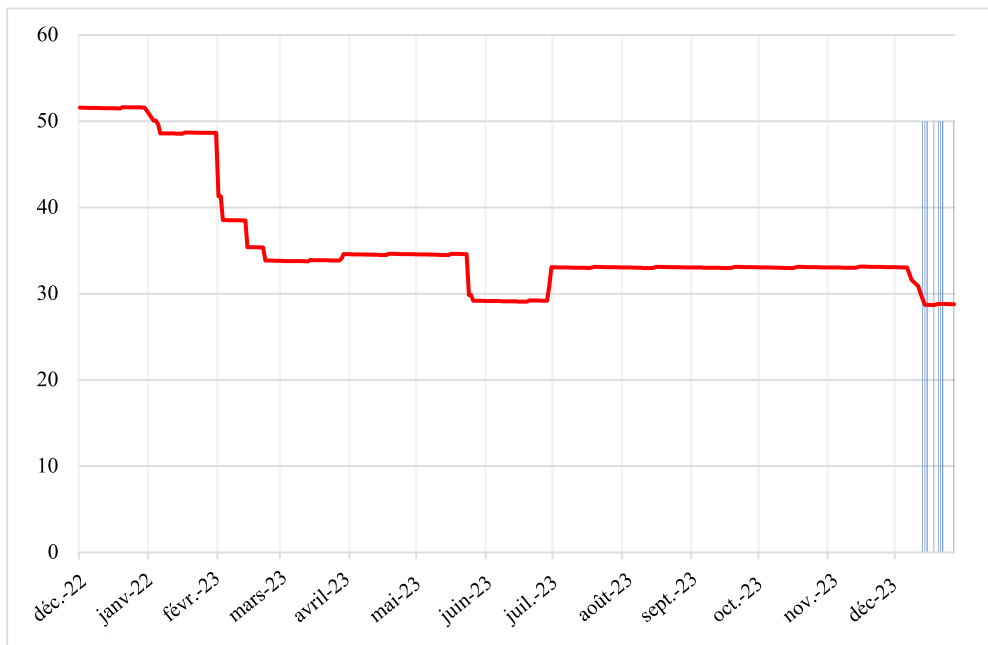


• Cobalt

Au mois de décembre 2023, les prix du cobalt ont connu une légère tendance à la baisse. À la clôture de ce mois, le prix du métal bleu-vert s'est établi à 28 792 dollars par tonne, enregistrant ainsi une diminution minimale de 13 % par rapport à la fin du mois de novembre 2023, où il était de 33 078 dollars par tonne. Cette diminution peut être attribuée à la baisse de la demande de batteries de véhicules électriques, qui est le principal débouché du cobalt, l'augmentation de l'offre du cobalt, notamment de la part de la Chine et de l'Indonésie et la hausse des coûts de production du cobalt, notamment en raison de

la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. Cependant, il convient de noter que l'industrie du cobalt est dynamique et que les déterminants des prix peuvent évoluer au fil du temps. Par conséquent, une surveillance attentive des développements économiques, politiques et technologiques est essentielle pour appréhender l'évolution du marché du cobalt.

Figure 8 » EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU COBALT (EN USD PAR TONNE)



Source : Boursorama



• Pétrole

En décembre 2023, les prix du pétrole brut ont poursuivi leur tendance à la baisse, tant sur le marché américain (WTI) que sur le marché européen (Brent), se fixant respectivement à 71,26 dollars le baril pour le WTI et à 78,89 dollars le baril pour le Brent à la clôture du mois, contre 75,84 dollars pour le WTI et 81,72 dollars pour le Brent un mois plus tôt. Cette diminution des prix du pétrole est imputable aux préoccupations entourant la demande du pétrole suite à l'augmentation des réserves américaines.

Cependant, il sied de noter que l'orientation à long terme du marché pétrolier sera largement conditionnée par les choix opérés lors de la prochaine réunion de l'OPEP+ concernant leur politique de régulation de la production pétrolière. Les décisions stratégiques prises par l'OPEP+ auront un impact substantiel sur l'offre mondiale de pétrole et, par conséquent, sur les prix.

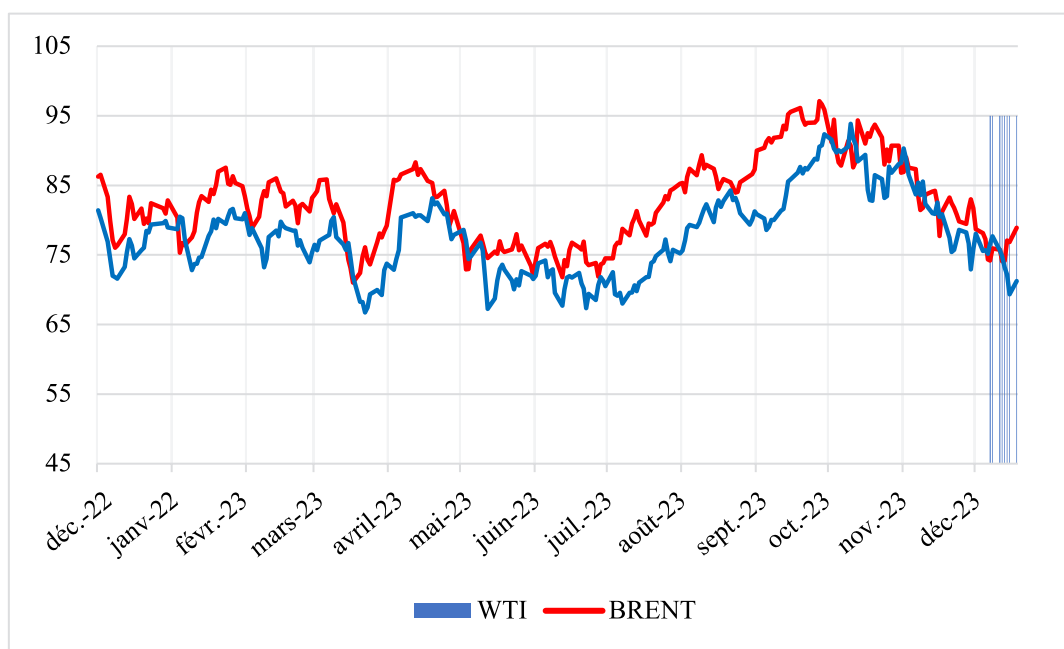
Par ailleurs, le marché pétrolier est confronté à des incertitudes géopolitiques et économiques mondiales, qui peuvent engendrer d'importantes fluctuations des prix. Les évolutions politiques, les tensions régionales et les crises économiques peuvent grandement influencer l'équilibre entre l'offre et la demande de pétrole, et donc les prix.

Dans ce contexte, les acteurs du marché, notamment les investisseurs et les opérateurs, doivent surveiller attentivement les décisions prises par l'OPEP+ ainsi que les développements géopolitiques et économiques afin d'anticiper les fluctuations des prix du pétrole et prendre des décisions éclairées.





Figure 9 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



Source: Macrotrends.

2. Contexte national

2.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de décembre 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) l'accès en franchise de droits de douane à six pays africains dont le RDC ; (ii) l'achèvement de la cinquième revue, par le FMI, de l'accord de facilité élargie de crédit avec la RDC ; (iii) la mise en place d'une nouvelle taxe sur les factures d'électricité à partir Janvier 2024.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

1. Accès en franchise de droits de douane à six pays africains

La République démocratique du Congo (RDC) vient de bénéficier de la politique d'exemption tarifaire de la Chine. Dès le 25 décembre de cette année, 98% des produits imposables d'origine rd-congolaise seront exonérés des droits de douane en Chine. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la stratégie chinoise visant à renforcer les liens économiques avec l'Afrique et à promouvoir une coopération mutuellement bénéfique. La RDC rejoint ainsi cinq autres pays africains, à savoir l'Angola, la Gambie, le Mali, le Madagascar et la Mauritanie, qui bénéficient également de ces exonérations tarifaires. Cette initiative chinoise vise à favoriser la création d'une communauté sino-africaine de haute qualité et de destin commun. À terme, il est prévu que cette politique d'exemption tarifaire soit étendue à tous les pays africains avec lesquels la Chine entretient des relations diplomatiques, en particulier les pays les moins avancés sur le plan économique.

La levée des droits de douane sur les importations en provenance de ces pays africains concerne une large gamme de produits, tels que le café, l'huile de palme, le coton, le cacao, les fruits, les fruits de mer et les épices. Cette mesure vise à stimuler les échanges commerciaux

entre la Chine et ces pays, en encourageant les exportations africaines vers le marché chinois. En éliminant les barrières tarifaires, la Chine facilite l'accès de ces pays à son marché et renforce ainsi leur compétitivité.

Cette politique d'exemption tarifaire de la Chine est en ligne avec sa stratégie de coopération économique envers l'Afrique, qui vise à renforcer les relations bilatérales, à promouvoir le développement économique et à réduire les inégalités. En favorisant les échanges commerciaux et en facilitant l'accès aux marchés chinois, cette mesure contribue à dynamiser les économies des pays bénéficiaires et à favoriser leur émergence économique.

Il convient de souligner que cette politique d'exemption tarifaire de la Chine présente des avantages potentiels pour la RDC. En tant que pays riche en ressources naturelles, la RDC a la possibilité d'accroître ses exportations de produits tels que le cuivre, le cobalt, le diamant et d'autres minerais vers la Chine, sans être entravée par les droits de douane. Cela pourrait stimuler l'activité économique, créer des emplois et générer des revenus pour le pays.

Cependant, il est important de noter que cette politique d'exemption tarifaire doit être accompagnée de mesures visant à renforcer la compétitivité et la capacité productive de la RDC. Il est essentiel que le pays développe une économie diversifiée, améliore son infrastructure, renforce ses capacités industrielles et promeuve l'innovation. Cela permettra à la RDC de tirer pleinement parti des opportunités offertes par cette exemption tarifaire et de promouvoir une croissance économique durable à long terme.



2. Achèvement de la cinquième revue, par le FMI, de l'accord de facilité élargie de crédit avec la RDC

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a récemment achevé la cinquième revue de l'accord de facilité élargie de crédit avec la République démocratique du Congo (RDC). Malgré les défis socio-politiques et sécuritaires auxquels le pays est confronté, les autorités congolaises demeurent engagées à atteindre les objectifs du programme, en mettant l'accent sur la maîtrise des déséquilibres macroéconomiques et la poursuite des réformes économiques.

La RDC fait face à des pressions budgétaires, une dépréciation de sa monnaie et une inflation élevée. Dans ce contexte macroéconomique difficile, des politiques budgétaires prudentes sont nécessaires, telles que la réduction des dépenses non essentielles et l'amélioration de l'efficacité des dépenses, de la gouvernance et de la transparence. Des efforts doivent également être déployés pour renforcer la mise en œuvre de la politique monétaire.

Malgré ces défis, l'économie congolaise reste résiliente, avec une croissance projetée du PIB réel de 6,2 % en 2023, soutenue par un secteur extractif dynamique. Cependant, la dépréciation du franc congolais a entraîné une forte inflation, qui a atteint 23,3 % en glissement annuel en juillet 2023, bien qu'elle ait diminué légèrement suite aux mesures prises par la Banque centrale du Congo (BCC). Le déficit du compte courant demeure élevé en raison de la détérioration des termes de l'échange et de l'augmentation des importations. L'accumulation de réserves internationales a également ralenti en raison de la baisse des recettes minières libellées en dollars et des interventions de la BCC pour stabiliser le taux de change.

Dans le cadre du programme de facilité élargie de crédit, la RDC a réalisé des progrès satisfaisants dans l'ensemble. La plupart des critères de réalisation à fin juin 2023 ont été respectés, à l'exception du solde budgétaire intérieur, en raison de la sous-performance des recettes du gouvernement central et des ajustements insuffisants des dépenses (inefficacité de la chaîne des dépenses, recours aux procédures d'urgence et les dérapages dans la gestion de la trésorerie). Certains objectifs indicatifs ont également été manqués, notamment ceux liés aux dépenses sociales et aux recettes du gouvernement central. Les réformes structurelles avancent, bien que certains repères aient été atteints avec des retards.

Malgré une perspective de croissance favorable pour 2023, les risques sont orientés à la baisse en raison des combats persistants dans l'est du pays, des inquiétudes liées au processus électoral et des défis liés aux termes de l'échange défavorables. Pour faire face à ces défis, il est essentiel de mobiliser davantage de recettes, de maîtriser les dépenses, notamment en réduisant progressivement les subventions aux carburants, et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques.

En outre, il est crucial de renforcer la *gouvernance et la transparence*, notamment dans le secteur minier, de lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent, et d'améliorer le climat des affaires pour favoriser le développement du secteur privé et une croissance durable et inclusive.

Bien que la croissance économique soit prévue de ralentir à l'avenir, le FMI projette une baisse de l'inflation en 2024 et 2025 (soit, estimées respectivement à 4.8% et 5.6%). Cependant, il est important de rester vigilant face aux risques et de continuer à mettre en œuvre des politiques économiques solides pour assurer la stabilité et la résilience de l'économie congolaise.



3. Mise en place d'une nouvelle taxe sur les factures d'électricité à partir Janvier 2024 pour les abonnés Haute Tension (HT)

A l'initiative du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité, la Société Nationale d'Electricité (SNEL) introduit une nouvelle taxe sur la consommation d'électricité par les abonnés Haut Tension, fixée à 3%. Cette taxe concerne la catégorie d'abonnés Haut Tension qui comprend d'une part les grandes usines (usines minières, cimenteries, brasseries et autres) et d'autre part la consommation de l'électricité destinée à l'exportation. Si elles sont bien gérées (*une transparence et une bonne gouvernance dans l'utilisation de ces fonds*), les recettes provenant de la nouvelle taxe peuvent être utilisées pour financer l'expansion et la modernisation des infrastructures énergétiques et la promotion des énergies renouvelables.

Toutefois, cette nouvelle taxe sur la consommation d'électricité sans une amélioration correspondante du volume de couverture en termes d'électricité peut avoir des effets néfastes sur les abonnés Haut Tension (HT). En effet, cette décision risque d'alourdir les budgets de nombreuses grandes usines. Les abonnés Haut Tension voient leurs coûts d'électricité augmenter sans bénéficier d'une amélioration de la fourniture d'électricité.

Il est essentiel que les autorités congolaises prennent des mesures pour améliorer et étendre la couverture électrique. Cela nécessite des investissements dans l'infrastructure électrique, la modernisation des réseaux de distribution, l'expansion des capacités de production et la promotion des énergies renouvelables. En parallèle, il est important de garantir une gestion transparente et efficace des fonds collectés via cette taxe, afin qu'ils soient réinvestis dans le secteur de l'énergie pour améliorer la situation dans les zones desservies et non desservies.

En résumé, l'augmentation de la taxe sur la consommation d'électricité sur les abonnés Haut Tension (HT) sans une amélioration correspondante de la couverture électrique peut avoir des conséquences négatives sur cette catégorie d'abonnés et sur l'économie dans son ensemble. Les abonnés Haut Tension se retrouvent avec des coûts plus élevés sans bénéficier d'un meilleur service, ce qui peut créer un sentiment d'injustice. Sur le plan économique, le manque de couverture électrique peut entraver le développement des entreprises, des services publics et des opportunités économiques dans les zones non desservies. Il est crucial que des investissements soient réalisés pour améliorer la couverture électrique et garantir un usage transparent et efficace des fonds collectés.

Société Nationale d'Electricité S.A. Kinshasa, le 08 DEC 2023

N/Réf. : DG/2023/ 6844

DATE: 02 DEC 2023
N°: 3293
AD SG
DAECC DED DJSF
DIVISION SERVICE

Info aux abonnés
07/12/23

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Madame le Ministre des Mines ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité ;
- Monsieur le Secrétaire Général aux Mines ;
- Monsieur le Secrétaire Général aux Ressources Hydrauliques et Electricité ;
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de SNEL SA ;
- Madame le Directeur Général de l'ARE ;
- Monsieur le Directeur Général de la DGRAD ;
- Monsieur le Président de la Chambre des Mines/FEC ;

(Tous) à Kinshasa/Gombe

NOTE CIRCULAIRE AUX CLIENTS HT CONSOMMATEURS DE L'ENERGIE DE SNEL SA

Concerne : Introduction de la taxe sur la consommation de l'électricité par les usagers finaux.

En référence à l'Arrêté Interministériel n°001/CAB/MIN/RHE/OMM/22 et N°011/CAB/MIN/FINANCES/2022 du 08 Avril 2022, portant fixation des taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité, je vous informe de l'introduction de cette taxe dans nos factures de consommation d'énergie électrique.

De ce qui précède, la SNEL SA appliquera, à partir de la facturation de janvier 2024, la nouvelle taxe fixée à 3% selon l'Arrêté Interministériel susvisé.

LE DIRECTEUR GENERAL.
LUSINDE WA LUSANGI KABEMBA Fabrice

Au Capital Social de FC 6.384.108.500.000,00 +243 81 70 05 943 BIC : 84801220020010607 (FC) 2202000107 94 (USD)
SIEGE SOCIAL : KINSHASA Tel (SEC. DGI) +243 81 67 06 294 BACC : 3680187501-28 (FC) 33001187502-40 (USD)
2517 Avenue de la Justice E-mail : snel_ag@yahoos.fr BCCG : 00101-123951-88 (FC) 131-01213951-88 (USD)
B.P. 653 KINSHASA - GOMBE SCIBANK : 00100212500133333333 (FC) BANWB : 05101-01900015603-18 (FC) 01000015004-15 (USD)
B.P. 653 KINSHASA - GOMBE BIC : 00100212500133333333 (FC) BIC/BANK : 101010101010101010101010101010101 (USD)



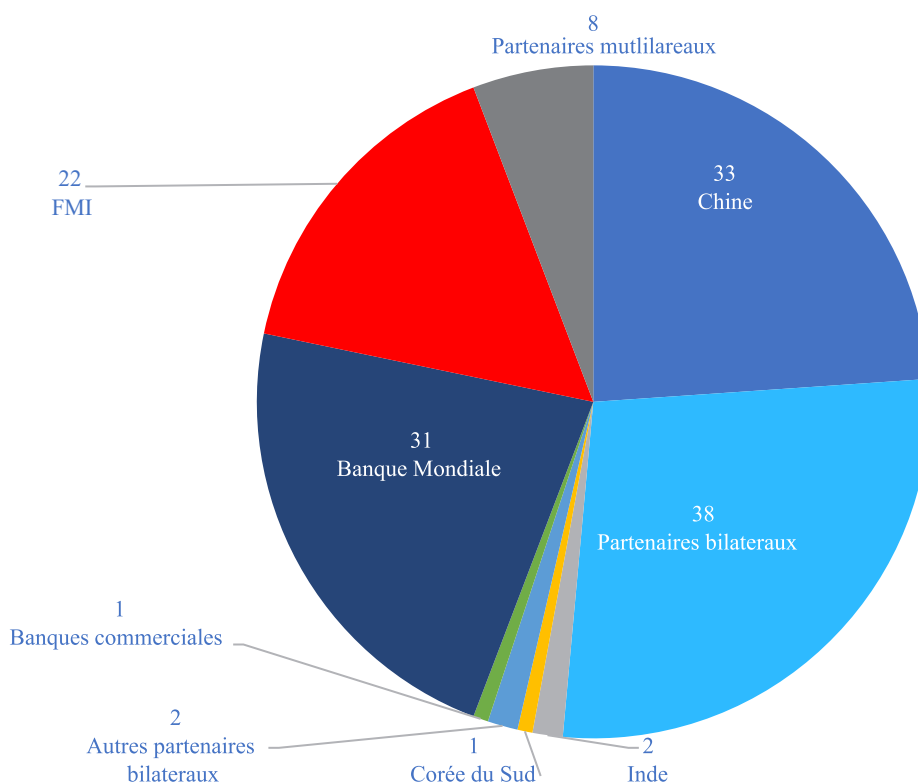
2.2. Activité économique

La Banque mondiale a publié au courant de ce mois de décembre 2023, son rapport sur la dette dans le monde. Le document aborde le risque croissant de crises de la dette dans les pays en développement en raison de la hausse des coûts d'emprunt. Ce Rapport sur la Dette Internationale de la Banque mondiale révèle qu'en 2022, les nations en développement ont dépensé un montant record de 443,5 milliards de dollars pour assurer le service de leur dette publique extérieure et des dettes garanties par l'État. Cette augmentation des coûts d'emprunt a détourné des ressources des secteurs vitaux tels que la santé, l'éducation et l'environnement. Les paiements au titre du service de la dette, comprenant le principal et les intérêts, ont augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente pour l'ensemble

des pays en développement. Le rapport prévoit une augmentation potentielle de 39 % du coût global du service de la dette pour les 24 pays les plus pauvres en 2023 et 2024, reflétant l'impact significatif des niveaux élevés de dette et de taux d'intérêt sur ces nations.

En ce qui concerne la République démocratique du Congo (RDC), il convient de noter que le montant total de la dette extérieure en 2022 s'est élevé à 9 432 millions de dollars américains, ce qui représente près de 34% des exportations et 17% du revenu national brut. Les services de la dette indiquent que les paiements d'intérêts sur cette dette représentent environ 2% des exportations et 1% du revenu national brut. Il est important de souligner que cette dette est contractée directement par l'administration centrale.

Figure 10 » DETTE PUBLIQUE PAR CRÉANCIERS ET PAR TYPES DE CRÉANCIERS

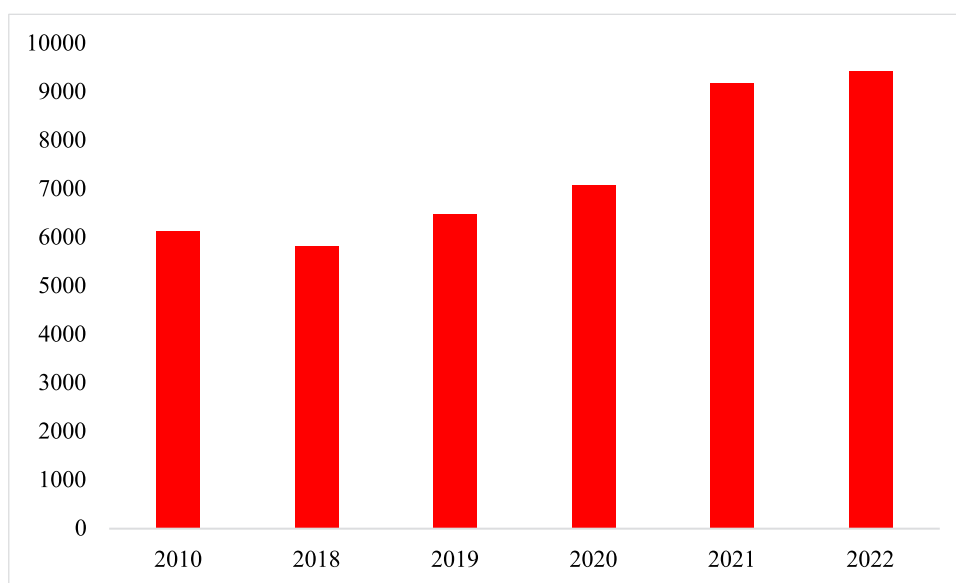




D'après les données présentées dans le graphique, il est possible d'observer la répartition des créanciers de la République démocratique du Congo (RDC). Les partenaires multilatéraux représentent la part la plus importante de la dette, s'élevant à 61%. Ils sont suivis des partenaires bilatéraux avec 38%, tandis que les créanciers commerciaux ne représentent qu'1% de la dette totale. Parmi les créanciers multilatéraux, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international

(FMI) se démarquent en tant que principaux acteurs, avec respectivement 31% et 22% de la dette totale. En ce qui concerne les créanciers bilatéraux, la Chine est le partenaire le plus important de la RDC, détenant une part de 33% de la dette publique. Ensuite, l'Inde et la Corée du Sud représentent chacun 2% de la dette publique.

Figure 11 >> **EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EN RDC DE 2010 À 2022**



Source : Rapport de la Banque Mondiale Sur la Dette internationale (2023)

L'encours total de la dette publique de la RDC a sensiblement augmenté après l'atteinte de l'initiative PPTE en 2010 et depuis 2018, celui-ci a emprunté le chemin d'une tendance très haussière. Il est passé de 6 127 millions de USD en 2010 à 9 432 en 2022. En 2019, il dépassait déjà l'encours de 2010 en se situant à 6 487 millions de USD, pour ensuite grimper à 7 084 millions de USD en 2020, puis augmenter sensiblement en 2021 et s'est situé à 9 186 millions de USD.

La dette extérieure de la RDC reste soutenable, car le gouvernement s'engage à respecter les échéances de paiement liées aux services de la dette. Cependant, la principale difficulté réside dans la dette intérieure, qui nécessite une stratégie d'apurement. Cette stratégie est essentielle pour permettre à l'État d'éviter divers risques associés au portefeuille de la dette publique, notamment le risque de refinancement ainsi que les fluctuations des taux de change et d'intérêt.



Encadré 1 : ZLECAF mutualisation des investissements productifs, opportunités, défis et préalables¹

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est une initiative majeure visant à promouvoir l'intégration économique et le développement durable en Afrique. Ce résumé met en lumière l'importance de la ZLECAF pour le continent africain dans son ensemble, en se concentrant sur les opportunités et les défis spécifiques pour la République démocratique du Congo (RDC). Des recommandations sont également fournies pour maximiser les avantages économiques de la participation de la RDC à cet accord commercial régional.

La ZLECAF offre de vastes opportunités économiques pour l'Afrique, et la RDC, en tant que pays doté de ressources naturelles abondantes, peut bénéficier de manière significative de cet accord. Les opportunités comprennent la diversification économique et la création de chaînes de valeur, l'optimisation des avantages comparatifs, l'accès accru aux marchés régionaux, le partage des connaissances et des technologies, ainsi que la réduction des risques et le renforcement de la stabilité économique.

La diversification économique et la création de chaînes de valeur sont des opportunités clés offertes par la ZLECAF. La RDC peut tirer parti de ses ressources naturelles en développant des industries de transformation et en intégrant les chaînes de valeur régionales. Cela permettrait de créer des emplois, de stimuler la croissance économique et de réduire la dépendance excessive du pays vis-à-vis du secteur minier.

L'optimisation des avantages comparatifs est un autre avantage de la participation à la ZLECAF. La RDC possède des ressources naturelles uniques, telles que le cobalt, le cuivre et le coltan. En se spécialisant dans la production et l'exportation de ces ressources, la RDC peut bénéficier de la demande croissante sur le marché régional et augmenter ses revenus d'exportation.

L'accès accru aux marchés régionaux est également une opportunité importante offerte par la ZLECAF. En éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, cet accord facilitera les échanges commerciaux entre les pays africains. La RDC peut ainsi accéder à de nouveaux marchés pour ses produits et services, ce qui favorisera la croissance des entreprises congolaises et renforcera leur compétitivité.

Le partage des connaissances et des technologies est un aspect crucial de la ZLECAF. En collaborant avec d'autres pays africains, la RDC peut bénéficier des avancées technologiques et des bonnes pratiques dans divers secteurs. Cela favorisera l'innovation, l'amélioration de la productivité et la compétitivité de l'économie congolaise.

Cependant, la participation de la RDC à la ZLECAF est également confrontée à des défis importants. Les infrastructures et la connectivité sont des domaines qui nécessitent des investissements significatifs. La RDC doit améliorer ses routes, ses ports, ses réseaux de transport et ses infrastructures numériques pour faciliter les échanges commerciaux intra-africains.

La gouvernance et la stabilité politique sont essentielles pour attirer les investissements étrangers et créer un environnement favorable aux affaires en RDC. Des réformes sont nécessaires pour renforcer la transparence, lutter contre la corruption et assurer la protection des droits de propriété.

Les défis liés aux ressources naturelles, tels que la gestion durable des ressources et la protection de l'environnement, doivent également être abordés. La RDC doit veiller à ce que l'exploitation des ressources naturelles se fasse de manière responsable, en minimisant les impacts environnementaux et en maximisant les retombées économiques pour le pays.

La capacité institutionnelle et réglementaire de la RDC doit être renforcée pour faciliter les procédures commerciales et garantir la conformité aux normes internationales. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour simplifier les réglementations, réduire les obstacles bureaucratiques et promouvoir un climat des affaires favorable aux investissements.

¹ Cet encadré présente un résumé du document publié par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Investissement (ANAPI), rédigé par Anthony NKINZO KAMOLE, Directeur Général de cette institution.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN
AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS



Pour maximiser les avantages économiques de la participation de la RDC à la ZLECAF, il est recommandé de prendre les mesures suivantes :

1. Investir dans les infrastructures : La RDC doit allouer des ressources importantes au développement des infrastructures de transport, notamment les routes, les ports et les infrastructures numériques. Cela facilitera les échanges commerciaux intra-africains et renforcera la compétitivité du pays.
2. Renforcer la gouvernance et la stabilité politique : Des réformes institutionnelles et des mesures de lutte contre la corruption sont nécessaires pour créer un environnement favorable aux affaires en RDC. La transparence, la protection des droits de propriété et la prévisibilité des réglementations sont essentielles pour attirer les investissements étrangers.
3. Promouvoir l'inclusion sociale et la répartition équitable des bénéfices : La participation à la ZLECAF doit bénéficier à tous les segments de la société congolaise. Il est important de mettre en place des politiques et des programmes visant à réduire les inégalités sociales et économiques, afin que tous puissent bénéficier des opportunités offertes par la ZLECAF.
4. Développer la capacité institutionnelle et réglementaire : La RDC doit renforcer ses institutions et ses capacités réglementaires pour faciliter les procédures commerciales et garantir la conformité aux normes internationales. Cela nécessite des investissements dans la formation, le renforcement des capacités et l'amélioration des processus administratifs.
5. Stimuler l'innovation et le développement des compétences : La RDC doit investir dans la recherche et le développement, ainsi que dans l'éducation et la formation professionnelle. Cela favorisera l'innovation, l'adoption de nouvelles technologies et le développement des compétences nécessaires pour être compétitif sur le marché régional.

Bref, la participation de la RDC à la ZLECAF offre d'importantes opportunités économiques, notamment la diversification économique, l'accès aux marchés régionaux et le partage des connaissances. Cependant, des défis significatifs doivent être relevés, tels que les infrastructures, la gouvernance et la capacité institutionnelle. En mettant en œuvre les recommandations susmentionnées, la RDC peut maximiser les avantages économiques de la ZLECAF et contribuer au développement durable de l'Afrique.

2.3. Dynamique des prix

Les projections de Congo Challenge indiquent que la dynamique de l'inflation se serait davantage accélérée en décembre 2023, et devrait rester très forte pendant une longue période, comparativement à novembre 2023. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les prix continueraient d'augmenter en décembre 2023.

En effet, pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il se situerait à 1,20 % à la quatrième semaine du mois de décembre 2023, soit une hausse de 9,09% comparé à celui enregistré à la clôture de novembre 2023 où ce taux s'était fixé à 1,10%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il se fixerait à 22,24% à la quatrième semaine de décembre 2023 contre 21,24 un mois plutôt, soit une variation positive de 4,71%.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, les projections de Congo Challenge indiquent que l'inflation en glissement annuel s'établirait à 23,93% à la quatrième semaine de décembre 2023 contre 22,96 un mois plutôt, soit une hausse de 4,22%. A ce rythme, il est attendu une inflation de 24,95% en fin décembre 2023, soit une variation positive de 90,02% comparée à l'année précédente qui s'est soldée par une inflation de 13,13%.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer l'accélération des prix observée entre novembre et décembre 2023. Il pourrait s'agir de :

- La hausse des prix des matières premières. La RDC est un pays importateur net de matières premières, notamment de produits alimentaires, de carburants et de produits manufacturés. La hausse des prix de ces matières premières a entraîné une hausse des coûts d'importation, ce qui a contribué à l'inflation.
- La dépréciation du franc congolais. Le franc congolais a de nouveau perdu sa valeur par rapport au dollar américain entre novembre et décembre 2023. Cette dépréciation rend les importations plus coûteuses, ce qui a également contribué à l'inflation.
- La hausse de la demande. La reprise économique en cours en RDC a entraîné une hausse de la demande de biens et services, ce qui pourrait également contribuer à l'inflation.
- Mauvaise coordination entre la Banque centrale du Congo et le gouvernement. En effet, le financement monétaire par la BCC, la non-maîtrise de la chaîne de dépenses et les dépenses non essentielles créent une surliquidité de francs congolais dans l'économie et, de ce fait, accélèrent le rythme de l'inflation.

Dans l'ensemble, les anticipations d'inflation à moyen terme demeurent non ancrées au niveau de la cible d'inflation de la BCC (soit 7%) et les risques à la hausse de l'inflation pourraient provoquer des nouvelles tensions sur les coûts de l'énergie et des produits alimentaires.



Tableau 1 : Évolution de l'inflation (décembre 2023)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,33	21,36	22,86	24,27
Semaine 2	0,96	21,74	22,83	24,44
Semaine 3	1,01	21,92	22,97	24,80
Semaine 4	1,02	22,24	23,93	24,95

Source : Projections Congo Challenge, décembre 2023.

2.4. Taux de change et réserves de change

Les projections de Congo Challenge indiquent que le taux de change se serait déprécié en décembre 2023. Sur le marché interbancaire, ce taux s'établirait à 2 662,99 à la quatrième semaine du mois contre 2641,63 en fin novembre 2023, soit une dépréciation de 0,81%.

Sur le marché parallèle, le taux de change se situerait à 2 687,47 à la quatrième semaine de décembre 2023 contre 2677,92 en novembre 2023, soit une dépréciation 0,36%.

Tableau 2 : Évolution du taux de change

	Clôture novembre 2023	S1	S2	S3	S4	Variation novembre 2023 – décembre 2023
Marché interbancaire	2641,63	2 644,90	2 674,66	-	2 662,99	0,81%
Marché parallèle	2677,92	2 687,33	2 622,92	-	2 687,47	0,36%

Source : Projections Congo Challenge, décembre 2023.

S'agissant des réserves de change, les projections de Congo Challenge indiquent qu'elles n'auraient pas progressé entre novembre et décembre 2023. Ainsi, les réserves de change se situeraient à 4,69 milliards

d'USD en décembre 2023. Rapporté en nombre de mois d'importations, la couverture des importations par les réserves de changes s'établirait à 4,69.

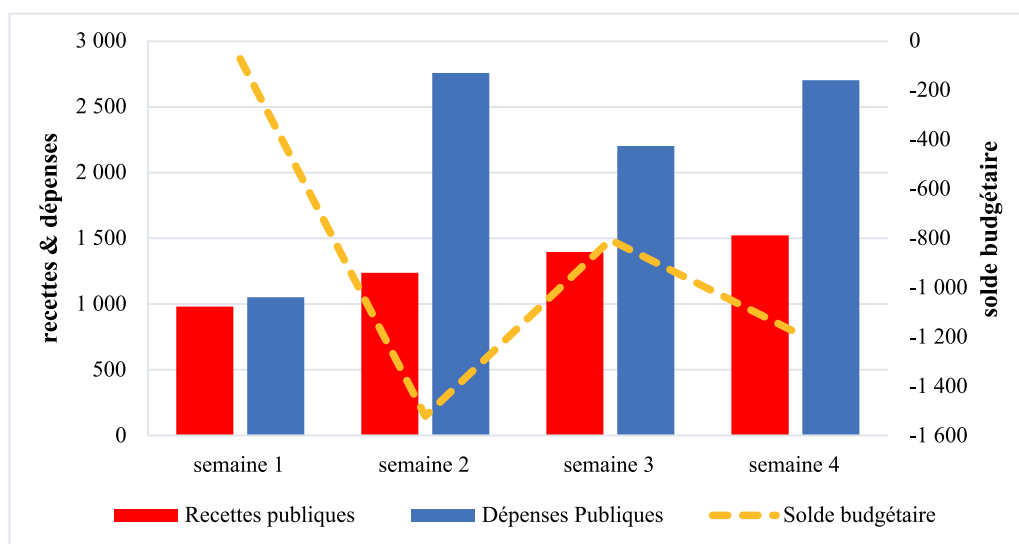


2.5 Finances publiques

Les prévisions de ce mois de décembre 2023 révèle que le compte des opérations pourrait se clôturer avec un déficit de 1 180 405 millions de CDF. Les recettes

publiques seraient de 1 523 116 millions de CDF, tandis que les dépenses s'établiraient à 2 703 521 millions de CDF.

Figure 12 » ÉVOLUTION DE RECETTES PUBLIQUES, DE DÉPENSES PUBLIQUES AU COURANT DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS DE CDF)



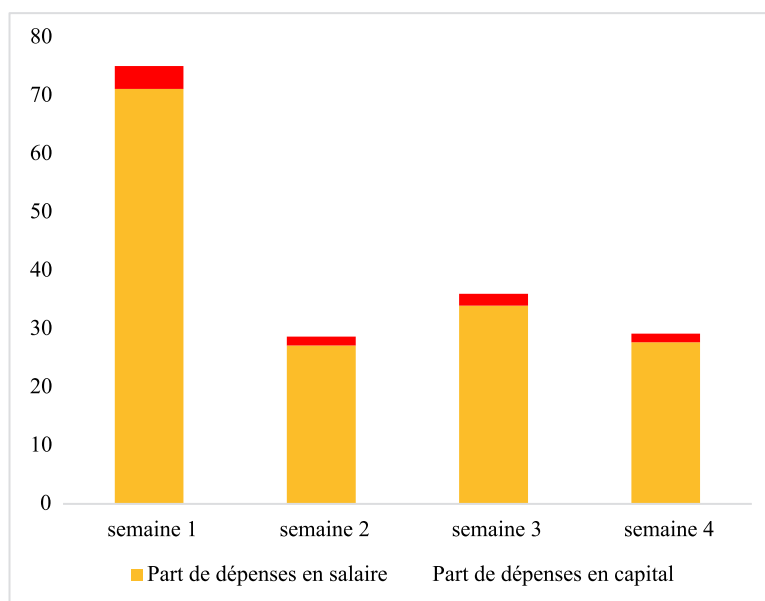
Source : Ministère des Finances, CTR et Congo Challenge.

En ce qui concerne les dépenses publiques du mois de décembre 2023, il est intéressant de noter qu'elles pourraient être plus élevées que celles du mois de novembre 2023, se situant à 2 135 386 millions de CDF. Une part importante des ressources de l'État est allouée

aux frais de fonctionnement des institutions publiques, tandis que le reste est consacré à la rémunération des fonctionnaires de l'État ainsi qu'une minime partie aux investissements en capital.



Figure 13 » EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE DÉPENSES PUBLIQUES (EN%)



Source : Ministère des Finances, CTR et Congo Challenge.

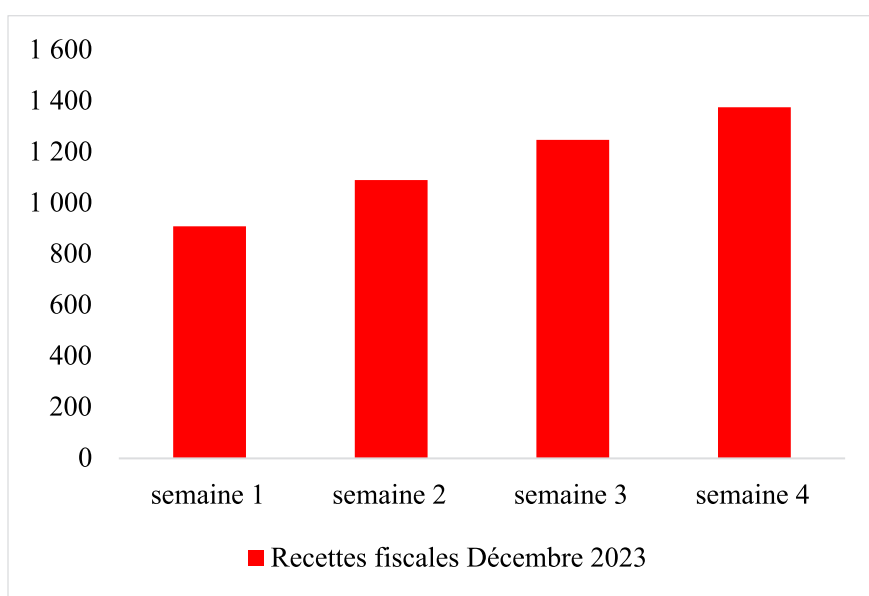
À la quatrième semaine du mois de décembre 2023, il s’observe que la part des dépenses consacrées à la rémunération des fonctionnaires de l’État pourrait représenter 28% du total des dépenses publiques. En revanche, la part des dépenses en capital s’établirait à

environ 1,5%. La part des dépenses liées aux salaires et au fonctionnement des institutions constituent en soi le total de dépenses de ce mois et les dépenses en capital ont été très faibles.





Figure 14 » EVOLUTION DE RECETTES FISCALES (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Ministère des Finances (CTR) et estimations de Congo Challenge.

En analysant les chiffres, il est notable que les recettes fiscales du mois de décembre 2023 ont augmenté par rapport à celles du mois de novembre 2023. En effet, en comparaison avec le mois de novembre 2023, où les recettes étaient de 1 442 636 millions de CDF et les prévisions du mois de décembre 2023, il est clair qu'il y a une nette amélioration de recettes publiques.

Selon nos estimations, les recettes publiques pourraient atteindre 33 222 456 millions de CDF, équivalant à 15,2 milliards de USD d'ici la fin de l'année, ce qui serait

inférieur au niveau prévu de 15,8 milliards de USD. Bien que le gouvernement fasse des efforts considérables pour maximiser les recettes afin d'atteindre cet objectif, il est important de noter que les dépenses pourraient s'élever à 36 685 554 millions de CDF, soit environ 16,8 milliards de USD, ce qui entraînerait un déficit d'environ 3 463 098 millions de CDF.



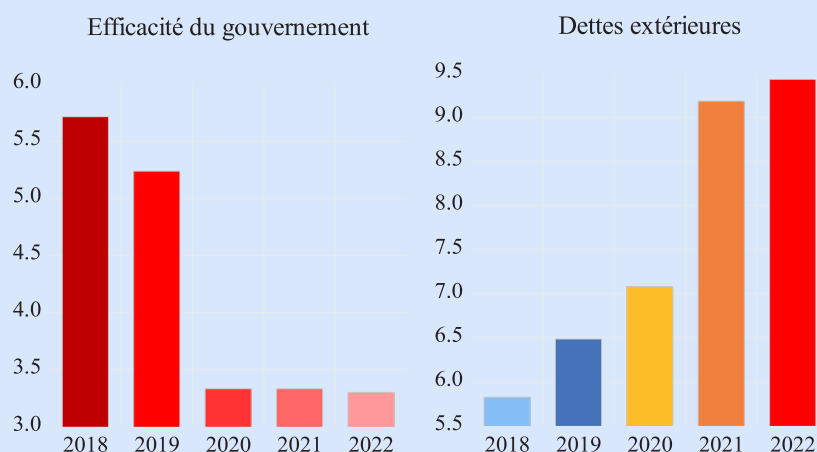


Encadré 2 : Efficacité du gouvernement et dettes publiques en RDC

Le rapport de la cinquième revue de l'accord de facilité élargie de crédit du FMI avec la République démocratique du Congo (RDC) établit que les politiques budgétaires en RDC ont été moins prudentes, c'est-à-dire elles ont été caractérisées par les dépenses non essentielles, l'inefficacité de la chaîne des dépenses, la mauvaise gouvernance et le manque de transparence (FMI, 2023).

A en croire ce rapport, cette description montre que les cinq années de mandat du régime de Felix Tshisekedi ont été marquées par une faible efficacité du gouvernement qui se traduit par une gestion inefficace des finances publiques. Cela inclut des dépenses excessives, une mauvaise planification budgétaire, une utilisation inappropriée des ressources et une faible discipline fiscale.

Figure 15 » EFFICACITÉ DU GOUVERNEMENT ET DETTES EXTÉRIEURES)



La figure 15(a) ci-dessus illustre l'état de l'efficacité du gouvernement de la RDC pendant les 4 dernières années. L'indicateur de la Banque mondiale, "*efficacité du gouvernement*" ((Worldwide Governance Indicators - WGI) mesure la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces, à fournir des services publics de qualité, à prendre des décisions éclairées et à gérer les affaires publiques de manière transparente et responsable. Cet indicateur permet de comparer l'efficacité gouvernementale entre différents pays et de suivre les évolutions au fil du temps. Il peut être utilisé pour évaluer la qualité de la gouvernance, l'efficacité de la gestion publique et la capacité des gouvernements à répondre aux besoins et aux attentes de leurs citoyens.

Un classement élevé en percentile indique généralement une gouvernance plus efficace, une meilleure prestation des services publics, une plus grande transparence et une prise de décision plus solide. Un classement plus faible en percentile peut suggérer des défis dans la gouvernance, la corruption, la lenteur administrative ou d'autres problèmes qui peuvent affecter la capacité du gouvernement à fonctionner de manière efficace.

En effet, les données de la RDC illustrées dans la Figure 15 (a) relèvent que dans l'ensemble, le niveau de l'efficacité du gouvernement a sensiblement baissé par rapport à l'année 2018. Appliqué aux finances publiques, cet état faible de l'efficacité du gouvernement peut se traduire par des pratiques qui entraînent des mauvais ancrages



budgétaires (par exemple, la planification d'un budget irréaliste de 16 milliards qui ne correspond pas à la capacité de mobilisation de recettes et à la capacité d'endettement du pays) et de déficits budgétaires accrus, nécessitant ainsi un recours accru à l'emprunt pour financer les dépenses publiques, ce qui se traduit par une augmentation de la dette publique. Il est important de noter que ces explications sont des facteurs potentiels qui peuvent contribuer à l'augmentation de la dette publique dans un contexte de mauvaise qualité de l'efficacité du gouvernement.

La Figure 15 (b) illustre que la dette extérieure a sensiblement progressé entre 2018 et 2022, augmentant ainsi le coût du service de la dette, et le risque de surendettement (prise en compte la faible capacité d'endettement du pays). La dette publique de la RDC représente environ 22 % du PIB à la fin de 2022. La dette extérieure représente environ 15,5 % du PIB, avec environ la moitié de la dette extérieure publique due aux créanciers officiels.

Il sied de noter que cette inefficacité du gouvernement dans la gestion des finances publiques joue un rôle essentiel dans la soutenabilité de la dette. Un gouvernement inefficace comme l'illustre le cas de la RDC ne sera pas en mesure de mobiliser efficacement les recettes fiscales, d'allouer les ressources de manière *optimale* et de contrôler les dépenses publiques. Ainsi, la faible mobilisation des recettes fiscales et l'inefficacité des dépenses (ne respectant pas la chaîne des dépenses) sont des problèmes majeurs en RDC. Cela limite la capacité du gouvernement à rembourser sa dette et à faire face aux chocs économiques.

Pour renforcer la capacité du gouvernement de la RDC dans la gestion des finances publiques, il y a une nécessité de revoir les politiques fiscales existantes pour les adapter aux réalités économiques et budgétaires. Cela peut impliquer des ajustements dans les dépenses publiques, les recettes fiscales et les politiques d'endettement. Ainsi plusieurs facteurs nécessitent d'être prise en compte, notamment :

- *L'établissement d'ancrages fiscaux* : Pour assurer une gestion fiscale responsable, le rapport recommande de fixer des objectifs fiscaux clairs et de les ancrer dans des règles budgétaires solides. Cela peut inclure des cibles de déficit budgétaire, de niveau d'endettement ou de dépenses publiques.
- *La tolérance à l'endettement* : Étant donné que la RDC a une capacité limitée à supporter une dette élevée, il serait alors important de déterminer la tolérance à l'endettement et de fixer des limites prudentes en matière d'endettement.
- *Le renforcement de la capacité de mise en œuvre* : Pour assurer le succès de la stratégie fiscale, le rapport souligne l'importance de renforcer les capacités institutionnelles, notamment en matière de collecte des recettes fiscales, de gestion des dépenses publiques et de suivi budgétaire. Il recommande également d'accroître la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques.





2.6. Evolution de la situation politique

Le mois de décembre 2023 aura été marqué par plusieurs faits repris ci-dessous :

1. La campagne électorale

En effet, la campagne électorale qui a débuté le 19 novembre dernier s'est poursuivie jusqu'au 18 décembre 2023, date limite selon le calendrier électoral de la Ceni. Cependant, au cours de cette campagne, les observateurs notent qu'il ya eu trois blocs dont celui de l'Union Sacrée, le bloc de l'opposant Moïse Katumbi soutenu par Matata Ponyo, Seth Kikuni, Franck Diongo et Denis Sesanga et le dernier celui de Martin Fayulu, Denis Mukwege et tant d'autres. Cependant, deux candidats se sont démarqués comme des vrais challengers, il s'agit de Moïse Katumbi Chapwe et le Président sortant Félix Tshisekedi.

De prime abord, il faut préciser qu'en pleine campagne, le candidat Delly Sesanga s'est rallié à Moïse Katumbi et a appelé tous ses partisans à soutenir ce dernier, soulignant la nécessité de donner une chance aux idées qu'ils partagent. « J'appelle tous mes soutiens à voter pour Moïse Katumbi afin de donner une chance aux idées que nous portons », a déclaré Delly Sesanga.

Ce ralliement marque un tournant majeur dans la course présidentielle, créant des ondes de choc au sein de la classe politique et suscitant des questions sur les alliances futures. Moïse Katumbi, souvent qualifié de "Roi de Kashobwe", voit son camp renforcé par cette adhésion stratégique. Les enjeux de l'élection présidentielle prennent ainsi une nouvelle dimension, avec un rassemblement de forces politiques qui pourraient influencer considérablement le résultat final.

1.a. L'influence du Rwanda sur les élections en RDC et stratégies de l'Union Sacrée de la nation :

Quant au camp de l'Union Sacrée, Jean Pierre Bemba dévoile d'abord la raison de son alignement derrière le candidat Félix Tshisekedi. À Bandundu, le patron de la défense congolaise a renseigné que, " Rien ne l'a empêché de postuler. Mais il a résolu qu'au moment où notre pays est attaqué par le Rwanda qui a le plan de diviser et récupérer notre pays, il s'est dit que ce n'est pas le moment de se diviser, il faut qu'on soit tous derrière celui qui se bat pour nous. Celui qui a levé sa tête pour la défense de notre territoire et la défense de tous les Congolais, c'est Félix Tshisekedi.

Il faut qu'on soit tous unis derrière lui. Si l'ennemi entre dans le village, on se rassemble pour le chasser. En premier, boutons dehors l'ennemi. On ne peut pas vendre nos terres, on ne peut pas les diviser. Ainsi il a décidé d'être derrière le président Félix Tshisekedi “.

Dans son discours à la population, Bemba a évoqué l'agression du Rwanda contre la RDC, soulignant que cette agression va au-delà des attaques militaires. Il a accusé le Rwanda de chercher à influencer les élections en finançant des candidats présidentiels afin de faciliter l'annexion du territoire congolais. "Notre agresseur, le Rwanda a placé un candidat président pour mieux piller le pays », a-t-il déclaré en faisant liaison à Moïse Katumbi, tout comme le président Félix Tshisekedi lors de son passage dans la province du Kongo Central.

Quant à Mr Jean Pierre Bemba "Je connais l'individu Moïse Katumbi. Je pense qu'il était important d'éclairer la population et d'expliquer que la personne dont on parle ici, c'est un menteur. Il ment partout et systématiquement", tacle, dès l'entame de l'émission Exclusif, sur Top Congo FM, Jean-Pierre Bemba Gombo, parlant, sans le citer, de Moïse Katumbi



Chapwe. "J'étais surpris d'apprendre qu'il aurait dit sur une radio qu'il n'avait pas un passeport Zambien, alors que son porte-parole l'a confirmé" sur Top Congo FM, parlant d'un passeport de courtoisie qu'il aurait détenu pour toutes ses activités économiques en Zambie. "Ça, c'est grave ! Au sommet de l'État, vous ne pouvez pas mentir à tout un peuple", s'exclame Jean-Pierre Bemba.

"En 2013, il était gouverneur du Katanga, donc détenteur d'un passeport diplomatique. Mais il avait fait une demande d'application de visa pour les États-Unis et la Grande-Bretagne avec un passeport Zambien, lui qui représentait une grande province comme le Katanga. C'est très grave. Il a également une nationalité italienne", dévoile Jean-Pierre Bemba, convaincu que "la nationalité congolaise n'a aucune valeur aux yeux (de Moïse Katumbi). Pire encore, (il) minimise l'importance du passeport Congolais et privilégie le passeport Zambien. C'est-à-dire qu'il est congolais, ni dans l'âme, ni dans l'esprit, ni même dans le sang. Je le défie même de connaître l'hymne national congolais".

Par ailleurs, Jean-Pierre Bemba, ancien vice-président de la RDC, a publiquement accusé Moïse Katumbi d'avoir cherché à influencer le résultat des élections en recourant à des moyens peu scrupuleux, y compris le piratage informatique. Bemba souligne l'implication supposée d'une agence russe dans ces manœuvres. C'est lors d'une interview accordée à nos confrères de Top Congo FM, dans le cadre de la campagne électorale en RDC. "Il (Katumbi) a contacté une organisation Russe (...) et a demandé à cette organisation de pouvoir entrer dans le système de la CENI et nous avons la preuve de ça, parce-que nous avons eu plusieurs tentatives d'attaques sur le site". Et d'ajouter : "Il sait qu'il ne peut pas gagner des élections, mais il va fabriquer des résultats à travers cette organisation et qu'il va faire publier et cela que je dis à la population de faire attention".

1.b. La réplique du candidat Moïse Katumbi :

De son côté, Moïse Katumbi, candidat à la présidentielle, le président du parti politique Ensemble pour la République, Moïse Katumbi, dans la ville de Lodja, au Sankuru, n'a pas manqué aussi de tacler une fois de plus le régime en place. Dans son speech devant les sankurois, le candidat numéro 3 à la prochaine présidentielle, a accusé le régime Tshisekedi « d'avoir tué pour la deuxième fois Patrice Lumumba ». « Notre héros national, Patrice Emery Lumumba est mort pour une deuxième fois parce que je n'ai vu aucune route ici. Je vais honorer la mémoire de Patrice Emery Lumumba si vous me donnez vos voix. Ils ont tué Lumumba pour la deuxième fois. Je suis un homme d'actions, ils nous ont dit que le Congo est mort, le Congo n'est pas mort », a-t-il dit à la foule.

« Donnez 100 % au candidat numéro 3. Je suis venu ici avant de commencer le Grand-Kasaï. Je vous dis merci parce que Patrice Emery Lumumba est un digne fils du pays qui nous a aidé à avoir l'indépendance [...] Ils veulent reprendre avec des histoires tribales. Celui qui aime les sankurois doit tout faire pour que cette province aille de l'avant », a-t-il lancé

En même temps, Moïse Katumbi a répondu aux accusations de l'Union sacrée le traitant d'un candidat des étrangers. Dans ses déclarations, Katumbi a souligné le paradoxe historique de ces allégations, citant plusieurs personnalités politiques dont l'origine a été contestée par le passé.

Katumbi a affirmé que ces accusations ne sont pas nouvelles et les compare à celles portées contre d'autres leaders politiques tels que Joseph Mobutu, centrafricain, Joseph Kabila rwandais, Bemba portugais, Kamerhe Burundais, Mukwege Burundais, (...)», a-t-il déclaré.



Cependant, au-delà de ces accusations, Katumbi a souligné son engagement envers le développement du pays. Il a déclaré que lui et ses partisans seront présents pour travailler en faveur du progrès, mettant en avant la nécessité de prioriser des initiatives telles que la construction de routes et de réduire les émoluments des élus nationaux pour une bonne prise en charge des agents et fonctionnaires de l'État.

En conséquence, le candidat à la présidentielle de 2023, Moïse Katumbi s'est montré très critique sur le bilan du chef de l'État, Félix Tshisekedi, lors d'un meeting de campagne tenu à Kikwit, dans la province du Kwilu. Le président de l'ensemble pour la République estime que par manque de bilan à défendre, le président sortant fait de lui sa cible. « Parce qu'il n'a rien fait, le nom de Moïse Katumbi est devenu son bilan, leur slogan, leur fonds de commerce. Ici à Kikwit, il n'a rien fait. Le projet Kakobola dont il se vante est un vieux projet initié par son prédécesseur et financé par des partenaires », a-t-il dit.

Dans une publication sur les réseaux sociaux, Moïse Katumbi a déclaré qu'il allait défendre le peuple congolais contre les violences et l'injustice. Il a également dénoncé les crimes commis par Jean-Pierre Bemba et ses hommes, notamment le massacre de civils à Kisangani et le cannibalisme de pygmées. Le candidat numéro 03 a également dénoncé les pillages et la destruction du Grand-Équateur et de l'ex-province orientale, commis par l'ancien chef rebelle et ses alliés. "Est-ce que le passeport de Katumbi c'est le bilan de Félix Tshisekedi? Vous savez, c'est un faux débat. Je n'ai jamais voyagé avec un passeport Zambien. J'ai la lettre du ministère de l'Intérieur de la Zambie qui est sur internet et qui a même été réceptionnée par la cour constitutionnelle", a-t-il affirmé. Et de poursuivre : "Bemba lui-même, son père, est portugais. Il est d'une famille portugaise". A cette question relative à la nationalité zambienne de Moïse Katumbi, Justicia ASBL parle d'un faux débat.

1.c. La position du Front Commun pour le Congo (FCC):

Quant au Front Commun pour le Congo (FCC), plateforme de l'ancien président de la République Joseph Kabila Kabange, celui-ci va rester dans la résistance au cas où les élections sont organisées dans le contexte actuel.

La coalition qui regroupe les partisans de l'ancien Chef de l'État Joseph Kabila, de même que son propre parti politique, avaient posé des conditions en vue des élections prévues à la fin de cette année, notamment une CENI plus inclusive, une Cour constitutionnelle équilibrée et une loi électorale beaucoup plus équitable. Réagissant à cette position du FCC, la famille politique de Félix Tshisekedi, candidat à sa propre succession, tient à n'importe quel prix à la tenue des élections dans le délai. « La CENI est à quatre-vingt-dix pourcents (90%) du déploiement des matériels sur toute l'étendue du territoire national. Nos amis de l'opposition qui n'ont pas déposé les candidatures n'ont qu'à critiquer négativement le processus en cours. Nous confirmons que les élections auront bel et bien lieu le 20 décembre », a dit Bernard Kayumba, cadre de l'Union Sacrée de la Nation (USN).

Le Président Félix Tshisekedi de son tour, a aussi réfuté les allégations de fraude électorale qui entourent l'élection présidentielle du 20 décembre en République démocratique du Congo (RDC). Il sied de signaler que Félix Tshisekedi a suspendu sa campagne électorale pour une durée de trois jours en hommage aux victimes de la bousculade de Mbanza-Ngungu (Kongo-Central), a annoncé samedi 2 décembre sa porte-parole, Tina Salama.

1.d. Le constat après les 15 premiers jours de la campagne :

Moïse Katumbi et Félix Tshisekedi sont les deux candidats Président ayant déployé les gros moyens pour séduire les électeurs pour la première mi-temps



(le 04 décembre). Lancée officiellement le 19 novembre dernier, cette campagne électorale a été marquée par la prédominance de candidats Président Katumbi et Tshisekedi. Ces deux derniers ont sillonné plusieurs villes et cités du pays, drainant derrière eux des foules immenses. Le bilan fait aussi état de deux incidents mortels.

Moïse Katumbi (N°3), porté par son parti Ensemble pour la République, a réussi à obtenir le désistement de quatre autres candidats président opposants en sa faveur : Augustin Matata, Seth Kikuni, Franck Diongo et Delly Sesanga.

Pour sa part, Félix Tshisekedi (N°20) est un candidat indépendant, maissoutenu par la plateforme au pouvoir : Union sacrée de la nation. Il compte sur quelques poids lourds de la politique congolaise, désormais largués au front électoral en sa faveur : Jean-Pierre Bemba, Vital Kamerhe, Modeste Bahati Lukwebo, Jean-Michel Sama Lukonde et Christophe Mbosso Kodia.

D'autres candidats à la présidentielle sont allés battre campagne dans moins quatre provinces, en dehors de la ville de Kinshasa. Certains d'entre eux ont promis d'en faire davantage au cours de la seconde mi-temps, qui commence ce mardi. Dans ce groupe est constitué notamment de Martin Fayulu, Denis Mukwege, Constant Mutamba, Adolphe Muzito. Et au point de départ, les autres candidats Président continuent à se faire attendre sur le terrain de la campagne.

1.e. La deuxième phase de la campagne :

En deuxième mi-temps, le président sortant Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo lors de sa campagne dans le grand Katanga, a relevé également que les ennemis de la RDC ont leur candidat et ces derniers sont parmi eux. Ces candidats parlent la même langue qu'eux. Et ces candidats ont eu à leur diriger, mais pour quels résultats ? Toutes les entreprises ont été mises par terre en commençant par la Sncc, la Gécamines et

aucune route n'a été construite dans le grand Katanga", a-t-il renchéri. Et d'ajouter "Mzee est tombé, mais nous, nous allons continuer son combat".

Ces propos avaient été mal jugés par certains acteurs politiques et ceux de la société civile. D'après l'ancien président de la CENI Corneilles Nangaa, les discours de campagne de Félix Tshisekedi ont vexé une partie de la communauté congolaise. Corneille Nangaa a dénoncé la glottophobie à ciel ouvert proférée le mardi à Lubumbashi par le président Félix Tshisekedi. Des discriminations linguistiques inscrites en thématique de campagne électorale contre les communautés d'expression Kiswahili sur une terre des swahiliphones, dit-il. Pour le président de l'Action pour la dignité du Congo et de son peuple (ADCP), les propos présidentiels sont d'une extrême gravité et jettent les bases d'une guerre civile insoutenable. "En clair, le candidat Tshisekedi vient de lancer sa consigne de vote en excluant de son électorat, toute personne ne partageant pas la même langue maternelle que lui", écrit-il dans sa tribune de quatre pages. Nangaa a estimé que qualifier tout un peuple de « M23/Rwanda », tout simplement parce qu'il parle Kiswahili dont la salutation "Amjambo" semble mal sonner à ses oreilles, est une discrimination politique inacceptable car la RDC a plus ou moins 60% des swahiliphones. En conséquence, Corneilles Nangaa a appelé les Kasaiens à se désolidariser de Félix Tshisekedi : "Il a invité le peuple frère du Grand Kasai à la vigilance et à sanctionner courageusement Monsieur Tshisekedi qui, cinq (5) ans durant, les a délibérément sacrifiés et opposés au reste des communautés du pays.

Par ailleurs, le candidat président de la République, à sa propre succession, Félix Tshisekedi a déclaré au Financial Times à Kinshasa, que les discussions sur la corruption autour du vote du 20 décembre prochain étaient du bruit de l'opposition que la communauté internationale veut entendre.



Face aux craintes d'une nouvelle vague de fraude électorale pour assurer son deuxième mandat, Félix Tshisekedi a rassuré que les élections seront transparentes, libres et démocratiques. "Il y a toujours ces préjugés à l'égard de nos pays Africains. Les gens pensent toujours qu'en Afrique, il y a de la tricherie", a-t-il dit. A cet effet, le candidat président de la République Félix Tshisekedi a indiqué que s'il perdait légitimement à ces élections, il acceptera sa défaite au nom de la démocratie.

Toutefois, le candidat à la magistrature suprême Félix Tshisekedi a déclaré une fois élu ou réélu, il entend modifier quelques articles de la constitution pour le bien de la République démocratique du Congo. "Il ne s'agit pas de dispositions sur la limitation du nombre de mandats", a-t-il souligné, surtout que ces articles sont verrouillés. C'est notamment l'article sur l'élection des gouverneurs. Pour lui, le Chef de l'État étant déjà issu des élections, il est préférable que ce dernier désigne les gouverneurs qui devront l'accompagner dans sa vision. Cela résoudra des problèmes tels que ceux liés au tribalisme ou au clanisme. Car le président de la République pourra choisir un gouverneur qui ne soit pas originaire de la province qu'il est appelé à diriger. Pour rappel, pendant la deuxième République, Mobutu Sese Seko nommait les gouverneurs de province. Et ils n'étaient pas nécessairement originaires de ces provinces. Cela favorisait la cohésion et l'unité nationale.

Quant à la question relative au manque des moyens matériels pour le déploiement du matériel électoral par la Ceni, Moïse Katumbi se dit prêt à apporter sa contribution à la prise en charge des avions » pour que les élections aient lieu dans le délai constitutionnel.

Il sied de signaler que l'opposant Moïse Katumbi a suspendu de manière préventive, la campagne électorale dans les villes de Kananga et Tshikapa. Cette décision du candidat Katumbi fait suite aux

échauffourées qui ont émaillé son meeting de Moanda faisant plusieurs blessés, suite aux bousculades causées par les tirs de gaz lacrymogène de la police nationale. Selon certaines sources, l'opposant a évité que les mêmes faits se répètent dans le Kasai précisément à Kananga où il devait arriver le même jour que le candidat n°20 Félix Tshisekedi.

De son côté, la candidate n°9 à la présidentielle du 20 décembre 2023, Marie-Josée Ifoku a proposé un report des élections et une transition de trois ans. Pour elle, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) est incapable d'organiser les élections dans le délai constitutionnel, soit le 20 décembre prochain. Car, cette centrale électorale ne pourra déployer ses matériels dans tous les coins et recoins du pays, à moins de 10 jours des élections.

La Chine a son tour, a appelé la communauté internationale à éviter de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays de Félix Tshisekedi qui, estime-t-elle, est capable d'organiser des élections pacifiques et de donner un nouvel élan à la stabilité à long terme du pays. Dans sa déclaration faite lundi 11 décembre 2023 au Conseil de sécurité, Dai Bing, représentant permanent adjoint de la Chine à l'ONU, a salué les efforts massifs déployés par le gouvernement congolais et la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour préparer les élections du 20 décembre 2023. Cependant, le diplomate chinois s'est opposé à toute ingérence extérieure dans ce processus électoral qui, souligne-t-il, est une affaire intérieure à la RDC.

Dans le même chapitre, il est à signaler qu'une requête a été introduite par certains candidats à la présidentielle à la Cour constitutionnelle, celle-ci siégeant en matière de constitutionnalité et d'interprétation, a déclaré non fondée, ce jeudi 14 décembre 2023, la requête déposée par 7 candidats à la présidentielle de décembre 2023. Floribert Anzuluni, Jean-Claude Baende,



Martin Fayulu, Marie-Josée Ifoku, Denis Mukwege, Théodore Ngoy et Nkema Liloo avaient saisi la Cour constitutionnelle contre la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour « irrégularités du processus électoral ». Selon ces candidats, la Centrale électorale est incapable de remplir sa mission constitutionnelle « d'assurer la régularité du processus électoral ».

Pour plusieurs, cette saisine pouvait conduire au report des élections, au cas où la Cour constitutionnelle la déclarait recevable et fondée, tel qui n'était pas le cas. Pendant ces temps, la CENI, à travers son président Denis Kadima, a une nouvelle fois confirmé la tenue des élections à la date du mercredi 20 décembre 2023.

1.f. La fin officielle de la campagne électorale (le 18 décembre 2023) :

Du côté de l'Union Sacrée de la nation, il faut signaler que c'est sur le terrain de la Tshangu, district le plus populaire de la capitale Congolaise, que le candidat-Président numéro 20 est venu personnellement clôturer ladite campagne. Un grand moment de

mobilisation dans une ambiance exceptionnelle. En plus de l'appel lancé aux Kinois et Kinois d'aller le voter massivement ce mercredi, journée déclarée fériée et chômée par le ministère national de l'Emploi, travail et prévoyance sociale sur toute l'étendue du territoire national, pour que les premiers cités lui donnent non seulement leurs suffrages pour un second mandat, mais aussi une majorité parlementaire écrasante afin de mieux gouverner le Congo.

Pour sa part, l'opposant Moïse Katumbi a fini sa campagne dans le grand Katanga, précisément dans le Haut-Katanga à Lubumbashi, devant une foule immense, où il a demandé la population d'aller le voter massivement le 20 décembre 2023 afin de lui accorder un mandat à la magistrature suprême. Et d'ajouter que sa plateforme électorale "Congo ya Makasi" a demandé aux autorités européennes de revoir leur décision sur l'annulation de la mission d'observation européenne pour les élections prévues le 20 décembre 2023, pour ne pas exposer la République démocratique du Congo à un chaos électoral aux conséquences incalculables.





2. Les réactions après le vote du 20 décembre 2023

2.a. Les premiers réflexes des acteurs politiques et apolitiques :

Avant toute chose, il faut signaler que la Ceni a tenu à respecter son calendrier électoral en organisant les élections à la date prévue du 20 décembre 2023. Toutefois, il sied de noter qu'après le vote, il y a eu beaucoup d'irrégularités constatées dans les différents bureaux de vote et des graves dysfonctionnements qui ont émaillé ce scrutin. Tel qu'en témoigne certains acteurs politiques et ceux de la société civile, ainsi que les différents électeurs. A titre illustratif, le candidat président de la République, Denis Mukwege, après avoir rempli son devoir civique, n'a pas tardé à critiquer farouchement le déroulement du vote. Dans un communiqué de presse rendu public ce mercredi 20 décembre 2023, dont une copie est parvenue à la rédaction de Média Congo Press, Denis Mukwege se dit préoccupé par les graves dysfonctionnements et irrégularités qui ont émaillé le scrutin en cours.

À partir du centre de vote de la Gombe, le candidat président de la République Martin Fayulu Madidi a déploré le retard enregistré par la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) pour le début proprement dit des opérations de vote ce mercredi 20 décembre 2023. Il reste tout de même confiant en son élection à la tête de la magistrature suprême. "Ils ont préparé un chaos. La CENI a commencé par à ne pas organiser l'audit du fichier électoral... Le chaos que Kadima a préparé, son désir de faire passer Tshisekedi, il est bloqué et il sera bloqué.", a lâché Martin Fayulu à la sortie du bureau de vote.

De son côté, le candidat président de la République numéro 3 Moïse Katumbi, qui a voté vers midi, ce mercredi 20 décembre 2023, dans la commune de la Ruashi à Lubumbashi, chef-lieu du Haut-Katanga, a dénoncé des failles liées à l'organisation du scrutin

de ce mercredi 20 décembre 2023. Il a demandé à la population de rester chacun dans son bureau de vote afin de surveiller les résultats de chaque bureau de vote.

Pour Olivier Kamitatu, l'un des porte-paroles du candidat président de la République Moïse Katumbi, c'est la confusion, le désordre, les retards et le chaos qui ont particularisé les élections organisées par Denis Kadima. « Bravo monsieur Kadima ! Partout, c'est la confusion, le désordre, les retards et le chaos... Les situations indescriptibles s'accumulent à travers tout le pays, a tweeté Olivier Kamitatu qui estime que ces élections sont à l'image du régime : entre le ridicule, le grotesque et le tragique ! », a-t-il écrit sur son compte X.

Félix Tshisekedi, candidat à sa propre succession, a voté au collège Saint Georges à Kintambo, dans l'ouest de Kinshasa, en compagnie de la Première dame Denise Nyakeru. Après avoir placé le bulletin dans l'urne, le chef de l'Etat, qui n'a fait aucun commentaire, a quitté le centre de vote. Néanmoins, saluant le déroulement des élections dans le calme et le délai constitutionnel.

Le cardinal Fridolin Ambongo après avoir voté, a appelé les Congolais à aller exprimer leurs choix. Il a évoqué aussi les difficultés techniques, notamment certains dispositifs électroniques de vote qui ne fonctionnent pas.

Le candidat Matata Ponyo Mapon qui s'est rallié à Moïse Katumbi a déclaré : « Ensemble avec son épouse, il vient d'accomplir, dans ma ville natale de Kindu, son devoir civique en votant pour le candidat gagnant de l'élection présidentielle Moïse Katumbi. Au regard de l'attachement fort du peuple à ce candidat, il est convaincu que ce dernier sera élu massivement. »

Par ailleurs, dans une déclaration, rendue publique le même 20 décembre 2023 depuis son QG de Kindu, dans la province du Maniema, Matata Ponyo Mapon, principal soutien au candidat n°3 Moïse Katumbi Chapwe, relève des « irrégularités dans l'organisation



des opérations de vote de ce mercredi 20 décembre 2023 en RDC ». Malgré ces défis, Matata indique, dans sa déclaration, que « les premières tendances indiquent un soutien massif en faveur du Candidat Président no. 03, Moïse Katumbi Chapwe. Il salue le patriotisme des citoyens et remercie les témoins et superviseurs pour leur dévouement à la préservation de l'intégrité électorale ».

Ayant reconnu le retard avec lequel les opérations de vote ont démarré dans certains bureaux de vote à travers le pays, la CENI, dans un message vidéo, a demandé à tous les bureaux de vote qui ont ouvert en retard de fonctionner durant 11 heures, « tel que prévu par la loi, pour permettre à chaque électeur d'accomplir son devoir civique ». Réagissant à l'annonce de ladite décision, Patrick Civava accuse la centrale électorale d'avoir violé la constitution.

Le Front Commun pour le Congo (FCC) à travers un communiqué daté du 20 décembre 2023, dit avoir noté nombreux incidents violents et désordres graves dans plusieurs centres de vote, rendant impossible le vote sur toute l'étendue du territoire national. Il tient le président de la République, qui est constitutionnellement garant du bon fonctionnement des institutions, pour seul responsable de ce chaos électoral voulu et organisé par lui et ses obligés de la CENI », peut-on lire dans ce communiqué.

Dans une déclaration commune, publiée ce mercredi 20 décembre, cinq des dix-neuf candidats à la présidentielle exigent la réorganisation des élections générales en RDC. Ils affirment leur opposition à toute prolongation du vote. La déclaration est signée par les personnalités ci-après : Floribert Anzuluni, Nkema Lilo, Théodore Ngoy, Denis Mukwege et Martin Fayulu. Selon ce document, les élections générales prévues pour le 20 décembre 2023 ne devraient pas

être poursuivies jusqu'au jeudi 21 décembre 2023. Les signataires soutiennent que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) est dans l'impossibilité constitutionnelle et légale de prendre une telle décision.

Selon la Mission d'observation électorale "Regard citoyen", seuls 29% de bureaux de vote ont ouvert à l'heure prévue. Parmi les 29%, 19% n'avaient pas de dispositifs électroniques de vote. Et dans 13% de cas, ces dispositifs électroniques de vote n'étaient pas fonctionnels. Dans 30% de bureaux de vote observés, le secrétaire du bureau de vote n'a ni compté le nombre de bulletins de vote reçus, ni procédé au relevé de ce chiffre dans le procès-verbal avant le début du scrutin.

2.b. Les pronostics et les inclinations après le vote du 20 décembre 2023 :

Au cours d'une interview accordée aux journalistes de TV5MONDE, le candidat numéro 3 Moïse Katumbi s'est montré confiant, et croit en ses chances de remporter un premier mandat à la magistrature suprême. "Je suis allé voter, ce que j'ai vu est que la victoire est certaine. Vous savez, si les élections sont chaotiques, nous sommes protégés par l'article 64 de la Constitution. Le peuple doit défendre le vote, c'est-à-dire si quelqu'un veut vous voler la victoire, le peuple doit se défendre. Ce n'est pas question de demander à la population de se révolter, mais la population doit défendre le vote. Elle est prête pour ça, on le lui a déjà dit", a-t-il déclaré.

Dans une déclaration publiée ce jeudi 21 décembre 2023, le candidat président de la République, Moïse Katumbi, ainsi que les anciens candidats qui se sont ralliés à lui, à savoir Delly Sesanga, Matata Ponyo Mapon et Seth Kikuni ainsi que Franck Diongo ont indiqué que, malgré les tentatives de fraude orchestrées par la commission électorale nationale indépendante (CENI), les indices sur terrain démontrent que la population a voté contre



le régime sortant de Félix Tshisekedi. « En dépit des irrégularités largement décriées par tous les acteurs, le peuple s'est clairement exprimé. Les premières données et témoignages concordants qui remontent sur terrain révèlent que le peuple a majoritairement réservé un vote sanction contre le régime au pouvoir », lit-on dans cette déclaration. Et d'ajouter, « le peuple a opéré un choix de rupture, le choix de la patrie et du progrès. En effet, les résultats tels que collectés à travers le pays et compilés par nos centrales de surveillance, placent très largement en tête le candidat n°3 Moïse Katumbi ».

Les signataires de la déclaration appellent également la communauté internationale et les différentes missions d'observation électorale à avoir le courage de défendre la vérité des urnes. En outre, ils ont appelé la population à une mobilisation générale sur toute l'étendue de la République, afin d'assurer la défense de la liberté de vote exprimé le 20 décembre 2023, tel que l'exige l'article 64 de la Constitution.

Du côté de la commission électorale, celle-ci a décidé de la poursuite du vote ce jeudi 21 décembre, face aux dysfonctionnements enregistrés la veille. Mais pour l'opposant Martin Fayulu, il faut de nouvelles élections. Pour Didi Manara, 2ème vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) « Dans notre pays, nous avons l'habitude de regarder ce qui ne va pas, au lieu de nous focaliser sur ce qui marche. Ce n'est pas la première fois que le délai de vote s'étale sur deux jours. Nous sommes aujourd'hui presque à 100%. Mais en principe, on devrait applaudir cette CENI », estime, sur Top congo fm, Didi Manara.

Le secrétaire permanent adjoint du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a, dans une interview accordée à Actu30.cd, ce jeudi 21 décembre 2023, appelé à la démission du président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, suite aux irrégularités observées dans l'organisation des élections générales le mercredi 20 décembre de l'année en cours. « Kadima n'a plus droit

de proclamer les résultats. Le fait qu'il ait lui-même prorogé le jour du vote au-delà du 20 (décembre), tout ce qu'on attend de lui, c'est la démission. Et cette démission appelle la nation à se remettre pour voir comment les nouvelles élections peuvent s'organiser », a-t-il déclaré.

À haute voix, l'ancien ministre du Plan Christian Mwando, quant à lui, a dénoncé la fraude avérée dans l'organisation des élections. Il certifie que plusieurs machines électorales avaient déjà été utilisées par les privés avant la tenue des scrutins. Selon lui, cette réalité prouve à suffisance que la Centrale électorale s'est engagée en avance à favoriser la fraude. « Aujourd'hui, il est clair qu'on a découvert plusieurs personnalités, plusieurs individus et candidats en possession des machines électorales et des bulletins de vote. Ce qui démontre à suffisance que la CENI a pris des engagements pour favoriser la fraude », a-t-il dénoncé. La même observation a été faite par la MOE -Mission d'Observation Electorale-CENCO-ECC sur plusieurs irrégularités et incidents lors des élections déroulées le mercredi 20 décembre 2023, en RDC -République Démocratique du Congo, dont les détails se trouvent dans leur communiqué conjoint lu par l'abbé Donatien Nshole, 123 rapports de la MOE CENCO-ECC prouvent qu'il y a eu vote avant l'ouverture des bureaux.

Dans un communiqué publié mercredi en fin de journée, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est félicité du " bon déroulement " des élections et a salué "les efforts de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)" pour respecter le calendrier électoral.

Le communiqué « félicite également le Peuple Congolais pour s'être mobilisé afin de participer aux élections qui se déroulent globalement bien sur toute l'étendue du territoire national. Le Gouvernement de la République salue les efforts et la détermination de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) à organiser les élections à la date prévue dans son calendrier. »



Par contre, les opposants exigent la pire annulation de ce scrutin et la réorganisation d'une nouvelle élection (le camp de Martin Fayulu y compris celui de Moïse Katumbi). Les élections présidentielle, législatives nationales et provinciales ainsi que communales ont été entachées de « fraudes massives », dénonce le présidentiable Moïse Katumbi qui, par conséquent, exige leur annulation et la démission du président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Selon Katumbi, Matata, Sesanga, Diongo et Kikuni, ce « système machiavélique » de fraude planifiée a permis à la CENI d'imprimer des PV donnant fausement le président sortant (Félix Tshisekedi) vainqueur dans les zones où il n'a en réalité obtenu aucune voix.

Par contre, les USA, qui ont déployé une Mission d'observation électorale, afin de montrer leur soutien au processus démocratique, appellent les acteurs politiques et la société civile à s'engager activement, de manière pacifique, « quel que soit le résultat des élections » que la CENI va publier. « Nous savons que la démocratie ne s'arrête pas aux urnes. En fait, c'est la suite qui compte. Tout en soutenant les efforts du Conseil visant à étendre l'assistance électorale de l'ONU à la RDC, les USA soulignent également leur appel à tous les acteurs politiques et segments de la société à respecter la volonté du peuple et à s'engager activement, de manière constructive et pacifique, quel que soit le résultat des élections », a déclaré mardi Robert Wood, représentant permanent adjoint des USA auprès de l'ONU, lors de l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité renouvelant le mandat de la Monusco.

La Mission d'observation électorale de l'Union africaine (l'UA) quant à elle, en compagnie des chefs de missions de la SADC, CEEAC et ECF-SADC a rendu publics les résultats de ses observations des élections du 20 décembre 2023 en RDC. Devant la presse ce vendredi 22 décembre à Kinshasa, le président de la Mission d'observation électorale de l'Union africaine, Hery Rajaonarimampianina, a déclaré que « les élections se

sont déroulées dans une atmosphère relativement calme avec des défis logistiques majeurs ». Par conséquent, la Mission d'observation électorale de l'Union africaine dit prendre acte de la tenue des élections générales du 20 décembre 2023 en RDC. Elle appelle, cependant, la classe politique à la retenue et à privilégier la cohésion nationale et l'unité nationale, ainsi que le dialogue politique inclusif.

2.c. L'affichage des premières tendances par la Ceni :

D'après les premières tendances publiées ce vendredi 22 décembre par la centrale électorale, le candidat numéro 20 Félix Tshisekedi vient en tête avec 81,27 % dans les 5 pays concernés par l'élection présidentielle, à savoir : la Belgique, le Canada, l'Afrique du sud, la France et les États-Unis d'Amérique. Puis il a obtenu 78,98 % à la quatrième journée de publication du 26 décembre 2023, donc le président Félix Tshisekedi vient en tête dans 21 provinces sur 26 selon le premier résultat de la Ceni. Et le candidat Moïse Katumbi vient en deuxième position et en troisième position, on retrouve Martin Fayulu.

En moins de 24 heures après la publication des résultats des élections de la diaspora par la Commission Électorale Nationale Indépendante, CENI, Moïse Katumbi n'a pas pu se retenir. Via son compte X (anciennement Tweeter), l'ancien gouverneur estime que les premiers deviendront les derniers. Il soutient que la population congolaise a fait le choix de la rupture. Il a déclaré attendre la publication de ce qu'il appelle des « vrais résultats de la CENI ». « RIRA BIEN QUI RIRA LE DERNIER, vous pouvez corrompre l'arbitre, manipuler, menacer et intimider les spectateurs, mais vous ne serez jamais capable d'influencer et de contrôler la MÉTÉO. Le peuple congolais a fait le choix de la rupture », a-t-il écrit.

Par ailleurs, l'ex ministre du Plan, Christian Mwando, a invité, ce dimanche 25 décembre, le Grand Katanga à se mobiliser, se tenir debout et prêt au combat



pour défendre sa victoire à la présidentielle du 20 décembre dernier. L'ancien ministre du Plan demande au peuple d'attendre le mot d'ordre du président du parti Ensemble pour la République pour lancer des manifestations de grande envergure.

Bien que la CENI -Commission électorale nationale indépendante- poursuit avec la publication partielle des résultats du scrutin présidentiel du 20 décembre dernier, le candidat Président de la République de la plateforme électorale Lamuka, Martin Fayulu, continue à exiger l'annulation et la réorganisation d'une nouvelle élection. Le leader de l'ECIDE n'exclut surtout pas l'option de s'associer avec le camp Moïse Katumbi à ce sujet.


Dans le même ordre d'idée, le porte-parole de Moïse Katumbi, candidat à la présidentielle de 2023, s'est levé contre tous ceux qui conseillent à l'opposition de saisir la voie légale pour la contestation des élections générales en République démocratique du Congo. N'ayant pas déjà foi en la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Ensemble pour la République n'ira pas devant la Cour constitutionnelle, affirme Olivier Kamitatu.

2.d. La proclamation des résultats provisoires par la Ceni :

La commission électorale nationale indépendante (Ceni) a annoncé, ce dimanche 31 décembre, les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 20 décembre 2023. Selon la centrale électorale, Félix Tshisekedi est élu président de la République démocratique du Congo avec 13.215.366 voix soit, 73,34% des voix. L'actuel président de la République est donc réélu pour un second mandat. Pour cette élection présidentielle, la CENI avait enregistré 26 candidats.

Le candidat numéro 20, Félix Tshisekedi, a attribué sa réélection au peuple congolais. "Cette victoire est la vôtre", a-t-il dit dimanche 31 décembre 2023, quelques minutes après l'annonce de la Ceni. "Ezalaki nde likambo ya mabele" (C'était une question de défendre la patrie), a dit Félix Tshisekedi après sa réélection. Il n'a pas manqué de saluer la "clairvoyance" du peuple à qui il dédie cette victoire.





Par contre, dans son adresse à la nation faite ce dimanche 31 décembre 2023, l'opposant Martin Fayulu, a rejeté en bloc les résultats provisoires publiés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), qui a proclamé Félix Tshisekedi comme vainqueur de la présidentielle. De ce fait, le président du parti politique, Engagement pour la citoyenneté et le développement (ECIDé), candidat malheureux à cette élection appelle la population à résister contre ce qu'il qualifie de coup d'État. « M. Kadima et la Ceni viennent de franchir le rubicon... Peuple Congolais, n'acceptez pas ce nouveau coup d'État. Il faut résister comme nous le demande l'article 64 de la constitution », a déclaré Martin Fayulu.

À l'en croire, Félix Tshisekedi ne peut en aucun cas gagner une élection organisée en RDC. « Chers compatriotes, monsieur Kadima et la Ceni viennent de franchir le Rubicon confirmant ainsi qu'ils étaient des missionnaires de monsieur Félix Tshisekedi pour tenter de laver l'opprobre qui l'abrite depuis 2018. Honte à eux, Tout le monde sait que Tshisekedi ne peut en aucun cas gagner une élection organisée en République démocratique du Congo régulièrement. C'est pourquoi, je rejette en bloc le simulacre élection et farfelu résultat de la Ceni », a dit Martin Fayulu.

L'Union africaine (UA), à travers son président en exercice, Azali Assoumani, prend acte des résultats provisoires publiés par la Ceni et félicite Félix Tshisekedi pour sa victoire écrasante. « La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) de la République démocratique du Congo, vient de proclamer officiellement les résultats globaux provisoires de l'élection présidentielle et a annoncé la victoire de Félix Antoine Tshisekedi avec 73 %. Je tiens à présenter mes vives félicitations », a précisé Azali Assoumani, Président en exercice de l'UA.

Félix Tshisekedi est donc, réélu à la présidence de la République avec 73% devant Moïse Katumbi et Martin Fayulu. Cependant, l'opposition appelle à l'annulation dudit scrutin qu'elle considère comme entaché de fraudes massives.

3. La création d'un nouveau mouvement politico-militaire à Nairobi dénommé « Alliance Fleuve Congo »

L'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Corneille Nangaa, a lancé, ce vendredi 15 décembre depuis Nairobi, au Kenya, une plateforme politico-militaire « Alliance Fleuve Congo » (AFC).

A l'en croire, cette structure vise à œuvrer pour la refondation de l'Etat et la résolution des causes profondes et conflits récurrents pour le retour de la paix définitive en RDC. « Notre appel s'adresse principalement aux groupes et sensibilités ci-après : les partis politiques, plateformes de la société civile, forces de résistance et d'autodéfense populaire, forces armées de la République démocratique du Congo, leaders communautaires de la diaspora « a déclaré celui qui est également président du parti politique Action pour la Dignité du Congo et de son peuple (ADCP). Le lancement de cette plateforme a été marqué par la présence de Bertrand Bisimwa, l'un des leaders du M23, à ce jour au front contre la RDC. AFC regroupe d'autres groupes rebelles comme FRPI ou encore Chini Ya Kilima, apprend-on également. D'après Corneille Nangaa, ce mouvement compte déjà 17 partis politiques et plus de 260 personnalités politiques.

3.a. Les réactions des acteurs politiques et ceux de la société civile :

Cette création de la plateforme politico-militaire de Corneille Nangaa continue de susciter des réactions parmi les politiciens congolais. Au cours d'une interview accordée à Actu30.cd, ce vendredi, Daniel Shekomba a qualifié Corneille Nangaa de canal visant à imposer Moïse Katumbi à la tête de la RD-Congo. « Corneille Nangaa n'est qu'une marionnette à laquelle on fait jouer un rôle pour imposer Katumbi à la tête du pays par la force », a déclaré l'ancien candidat à la présidentielle de 2018.



De son côté, Joël Lamika, ancien coordonnateur national du Mouvement des consommateurs congolais. Selon cet activiste devenu politique, aucun congolais ne peut accepter le renversement d'un pouvoir constitutionnellement établi. Ce candidat à la députation nationale dans la circonscription de Funa, à Kinshasa, a annoncé l'organisation d'une manifestation des mouvements citoyens dans les jours qui suivent pour dire non à cette plateforme politico-militaire.

24 heures après la création de cette coalition politico-militaire, le Vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula a annoncé, ce samedi 16 décembre, via la radio Top Congo, que l'ambassadeur du Kenya à Kinshasa est convoqué ce même samedi à 11 heures précises. "Nous venons d'échanger avec mon collègue de l'Intérieur, et mon directeur de cabinet est instruit pour qu'ils reçoivent l'ambassadeur du Kenya, à qui nous allons demander de nous donner des explications de tout ce qui se passe, et, le cas échéant, on n'évitera pas d'exprimer notre désapprobation", a-t-il dit Christophe Lutundula.

Dans un communiqué rendu public ce samedi 16 décembre, les volontaires pour la défense de la RDC, communément appelés « Wazalendo » notent que le Kenya a intégré la dynamique des envahisseurs qui rêvent, depuis de décennies, de l'établissement d'un empire au cœur de l'Afrique et la balkanisation du Congo.

Quant au porte-parole du Gouvernement, celui-ci a exprimé son incompréhension au cours d'un briefing de presse tenu vendredi 15 décembre à Kinshasa. Patrick Muyaya a non seulement demandé au Kenya des explications, mais aussi à Moïse Katumbi, candidat à la présidentielle, de se désolidariser publiquement de ce mouvement. « C'est tellement grave ce qui s'est passé. Nous vous disons qu'ils sont ensemble contre la République. Je voudrais que Monsieur Moïse Katumbi s'exprime publiquement sinon nous allons conclure »,

a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « On peut présager, au regard des faits, qu'ils travaillent en synergie. Si ce n'est pas le cas, il faut qu'il le dise publiquement, sinon nous allons considérer qu'ils sont effectivement ensemble contre la République ».

Réagissant à ces allégations, le parti politique Ensemble pour la République, n'a pas fait sourde oreille aux accusations de Patrick Muyaya contre son président Moïse Katumbi. Ce samedi 16 décembre, Olivier Kamitatu, porte-parole de Moïse Katumbi, a recadré Patrick Muyaya tout en précisant que son chairman, candidat numéro 3 à la présidentielle de 2023, ne peut jamais prendre les armes, ni verser le sang des Congolais.

3.b. La position des institutions régionales et internationales :

La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, Bintou Keita quant à elle, se dit « extrêmement préoccupée » par la création de l'Alliance Fleuve Congo (AFC), une plateforme politico-militaire qui se donne la mission de « refonder » l'État congolais, en prenant le pouvoir par la force.

Les ambassadeurs de la RDC accrédités à Nairobi au Kenya et en Tanzanie ont été rappelés ce samedi 16 décembre 2023 à Kinshasa pour consultation, après l'annonce de la création d'un mouvement politico-militaire à partir de Nairobi par l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante, Corneille Nangaa, et l'échec de la mission de la force régionale Est-Africaine de traquer les groupes armés actifs dans l'est de la RDC. Kinshasa a rappelé ses ambassadeurs accrédités respectivement à Nairobi, dans le cadre bilatéral, et Dar-Es-Salam, dans le cadre de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), précise l'Agence congolaise de presse (ACP).

Les États-Unis d'Amérique désapprouvent la démarche entreprise par l'ancien président de la CENI Corneille Nangaa, dans la création du mouvement politico-



militaire dénommé « Alliance du Fleuve Congo », depuis vendredi 15 décembre à partir de Nairobi au Kenya. Son ambassadrice en poste à Kinshasa, Lucy Tamlyn, a exprimé sa profonde préoccupation face à l'annonce de la création de ce groupe par Corneille Nangaa et Michel Rukunda, tous deux individus sanctionnés par les États-Unis et le M23, sanctionné pareillement par les États-Unis.

Les relations se crispent entre Kinshasa et Nairobi, alors que les relations ne sont pas bonnes entre Kinshasa et Kigali. Félix Tshisekedi a traité tout récemment le président rwandais d'Hilter et avait rompu toute coopération avec la force régionale.

De son côté, l'opposant congolais et candidat président de la République, Martin Fayulu a accusé son challenger à la présidentielle Félix Tshisekedi, candidat à sa propre succession, d'avoir fait de la République Démocratique du Congo membre de l'EAC, dont le président Rwandais Paul Kagame « est patron ». Et d'ajouter : « Félix Tshisekedi a vendu notre pays. Il a logé le M23 ici à Kinshasa pendant quatorze mois. Voilà aujourd'hui, ils occupent Masisi, Rutshuru et autres. Félix Tshisekedi a signé des accords avec Paul Kagame. Il a invité le président Rwandais à deux reprises ici à Kinshasa, l'UDPS a chanté pour lui... Aujourd'hui, il veut nous distraire alors lui et Kagame sont un ».

Réitérant son soutien notamment aux processus de paix régionaux, l'ambassade de France en RDC a condamné à son tour, toute menace de recours à la violence, alors que la communauté internationale se mobilise pour résoudre la crise sécuritaire qui écume la partie orientale du pays de Félix Tshisekedi depuis plus de deux décennies. « L'Ambassade de France en RDC est préoccupée par l'annonce de la création d'une plateforme réunissant des groupes armés, dont le M23, dans l'est de la RDC. Elle condamne toute menace de recours à la violence et soutient le cessez-le-feu ainsi que les processus régionaux en cours », a déclaré ce lundi 18 décembre Bruno Aubert, ambassadeur de France en RDC.

Quant au président Félix Tshisekedi, celui-ci a lancé vendredi, un avertissement à la nouvelle coalition Nangaa-Kagame. Le président congolais a réagi durement à la création d'un nouveau mouvement politico-militaire, Alliance fleuve Congo, par Corneille Nangaa en collaboration avec le M23 dont le responsable politique, Bertrand Bisimwa était l'invité de marque à la sortie officielle du groupe rebelle à Nairobi. Il s'est insurgé avec fureur contre la nouvelle plate-forme, réaffirmant sa détermination à en finir avec les rébellions et lançant sans ambages des menaces au président Rwandais, Paul Kagame, qu'il qualifie de parrain de Nangaa.

Uhuru Kenyatta, ancien président du Kenya, qui dirige le processus de Nairobi pour la restauration de la paix et la stabilité dans l'Est de la RDC, a rejeté l'initiative de Nangaa visant à déstabiliser l'État membre de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC).

Cependant, certains analystes politiques et géostratégiques estiment que les esprits avertis comprennent aisément ce qui se passe comme scénario. Nangaa n'est qu'une marionnette au service d'un groupe des politiques frustrés. Les kabilistes notamment. Le PPRD de son côté a réagi, il n'est « concerné ni de près ni de loin » par l'initiative de Corneille Nangaa de créer une coalition politico-militaire. Le PPRD est accusé de tort d'avoir participé activement à une « messe noire ». Le Conseil de sécurité des Nations unies quant à lui, s'est réuni ce lundi 11 décembre 2023, pour se pencher notamment sur la situation politico-sécuritaire en RDC. Dans l'Est du pays, les autorités congolaises continuent d'accuser le Rwanda « d'agression ». À la demande de Washington, suite à l'insistance de Kinshasa, pour le retrait immédiat des troupes rwandaises et leurs supplétifs du M23 du territoire congolais afin de favoriser la désescalade, Kigali à son tour, a énigmatiquement réagi en proposant le délai du 1^{er} janvier 2024. Les observateurs se sont posé la question de savoir à quelle nécessité répondait ce délai. Paul Kagame a-t-il intérêt à cela ou un agenda caché ? L'avenir nous en dira plus.



3. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

Les élections générales qui ont eu lieu en République démocratique du Congo (RDC) le 20 décembre 2023 sont au centre de toutes les attentions. Le processus électoral était en effet entaché d'irrégularités et de contestations, ce qui laisse présager des perspectives sombres pour le pays, alors que certains analystes politiques et géostratégiques avaient souhaité et soutenu l'option d'un report car celle-ci (option) devait permettre à la Commission Electorale Nationale Indépendante de pouvoir corriger les nombreuses irrégularités constatées et de garantir la transparence et l'intégrité du scrutin. Cependant, n'ayant pas apprécié cette option que celle-ci serait la plus dangereuse, car elle risquerait de conduire à des troubles et à une déstabilisation du pays. Il était peu probable que le gouvernement congolais, qui tenait coûte que coûte que le président sortant Félix Tshisekedi soit réélu, puisse accepter le report de ces élections. Il était donc, de son intérêt de pousser à la Ceni d'organiser les élections sans tenir compte des préalables qui pouvaient garantir la liberté de vote et la transparence du processus jusqu'au résultat final. Dans tout état de cause, la Commission Electorale Nationale Indépendante a déjà proclamé le président sortant Félix Tshisekedi comme le gagnant de ces élections avec 13.215.366 voix soit, 73,34% des voix.

Du côté opposition presque dans son ensemble, celle-ci réclame purement l'annulation et la réorganisation d'une nouvelle élection vu les irrégularités constatées dans les différents bureaux de vote et des graves dysfonctionnements qui ont émaillé ce scrutin. Dans le cas contraire, elle brandit l'article 64 de la Constitution.

Quant à l'Union Africaine et les Etats-Unis d'Amérique, eux soutiennent et appellent les acteurs politiques et la société civile à s'engager activement, de manière pacifique, constructive et en suivant la voie légale, « quel que soit le résultat de ces élections ». Ils appellent cependant, la classe politique à la retenue et à privilégier la cohésion nationale et l'unité nationale, ainsi que le dialogue politique inclusif. La problématique qui demeure, quel serait alors la nature juridique ou l'intérêt pratique d'organiser des élections dans notre pays, si les résultats proclamés ne reflètent toujours pas la réalité de ces dernières ?

Eu égard à ce qui précède, quelques options ou scénarios pourraient se dégager dans l'avenir :

(a) Dialogue politique inclusif : La convocation d'un dialogue politique inclusif afin de mettre en place un gouvernement de cohésion nationale. Quid ! Est-ce que l'Union Sacrée de la nation serait-elle capable de privilégier cette option pour l'intérêt de la cohésion nationale et l'unité nationale !

(b) Soulèvement populaire : Le soulèvement populaire serait aussi une option à ne pas négliger sur base de l'article 64 de la Constitution de notre pays !

(c) Un coup d'État militaire : Cette option est la plus improbable, mais elle ne peut pas être exclue totalement. En effet, la situation politique en RDC est très volatile et la présence de forces armées mécontentes du gouvernement pourrait créer les conditions d'un coup d'État.

Quelle que soit l'option qui sera retenue, les élections de décembre 2023, auront des conséquences importantes pour la RDC. Si les élections sont libres et équitables,



elles pourraient contribuer à la stabilité du pays et à ouvrir la voie à des réformes démocratiques. En revanche, si les élections sont frauduleuses comme c'était le cas ou si elles sont suivies de troubles, elles pourraient plonger le pays dans une crise encore plus grave.

La situation actuelle en RDC est très préoccupante. Il est donc plus que jamais nécessaire que les forces vives du pays se concertent et proposent des solutions qui vont préserver la paix, la stabilité et la sécurité. Un dialogue national inclusif serait la meilleure solution pour sortir de cette impasse. De toute façon, l'avenir nous en dira plus, étant donné que le temps est le meilleur enseignant par excellence !

Sur le plan économique

La RDC fait face à des défis économiques et politiques importants, ce qui rend l'évaluation des perspectives économiques pour le début de l'année 2024 complexe. Plusieurs hypothèses ou scénarios sont possibles, en fonction de l'évolution de la situation politique, de la stabilité économique et des réformes mises en œuvre. Voici un aperçu des différentes perspectives qui pourraient façonner l'économie congolaise en début de 2024 :

Scénario de stabilité politique et économique renforcée :

Dans ce scénario, la RDC parvient à maintenir une certaine stabilité politique, ce qui favorise un environnement propice aux affaires et à l'investissement. Les réformes économiques entreprises par le gouvernement, soutenues par des partenaires internationaux tels que le Fonds monétaire

international (FMI), portent leurs fruits. Cela se traduit par une maîtrise de l'inflation, une stabilité du taux de change et une amélioration des finances publiques. Les investissements dans les secteurs clés, tels que les ressources naturelles, l'agriculture et l'infrastructure, stimulent la croissance économique. Ce scénario est très peu plausible.

Scénario de tensions politiques persistantes et d'instabilité économique :

Si les tensions politiques et les conflits tribaux continuent de s'aggraver, la situation économique de la RDC pourrait davantage se détériorer. L'insécurité persistante dans l'Est du pays pourrait entraver les activités économiques, notamment l'exploitation minière et l'agriculture. Cela pourrait entraîner une baisse des recettes publiques, une augmentation de l'inflation et une dépréciation continue de la monnaie nationale. Les investissements étrangers pourraient être découragés, ce qui aurait un impact négatif sur la croissance économique.

Scénario de réformes économiques accélérées :

Face aux défis économiques, le gouvernement de la RDC pourrait intensifier ses efforts de réforme. Des mesures audacieuses pourraient être prises pour améliorer la gouvernance, renforcer l'État de droit, lutter contre la corruption et diversifier l'économie. Ces réformes pourraient attirer l'investissement privé, favoriser le développement du secteur privé et stimuler la croissance économique. Une coopération accrue avec les partenaires internationaux et les institutions financières internationales pourrait également soutenir ces réformes.



Scénario d'incertitude liée aux facteurs externes :

Les perspectives économiques de la RDC pourraient également être influencées par des facteurs externes tels que les fluctuations des prix des matières premières, la conjoncture économique mondiale et les politiques commerciales internationales. Une baisse des prix des matières premières, notamment du cuivre, principale exportation de la RDC, pourrait avoir un impact négatif sur les recettes d'exportation et la balance commerciale du pays. De même, une détérioration de la conjoncture économique mondiale pourrait réduire la demande de produits congolais sur les marchés internationaux.

Il est important de souligner que ces perspectives économiques sont basées sur des hypothèses et des scénarios possibles, et qu'elles peuvent évoluer en fonction des développements politiques et économiques réels. La réalisation d'une croissance économique durable en RDC dépendra de la mise en œuvre de réformes structurelles, de la stabilité politique et de la gestion efficace des ressources naturelles du pays

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORTS ANNUELS



MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel



ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 80

Publié en Janvier 2024

Janvier 2024. Copyright©CongoChallenge2023
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyoya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd